

Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences économiques.



MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie Appliquée et Ingénierie Financière.

Thème

ESSAI D'ANALYSE DES DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE

(1970 – 2014)

Préparé par :

- **DJAMAI Lynda**

Dirigé par :

M. AIT ATMANE Brahim

Les membres du jury :

Président du jury: A. HEMMICHE

Promoteur : B. AIT ATMANE

Examineur : M. SOMANE

Année Universitaire 2015/2016

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier le bon dieu tout puissant de m'avoir donné la force et le courage d'accomplir mes objectifs et de mener à bien ce projet de fin d'étude.

Ma plus grande gratitude va à M. **AIT AITMANE Brahim** mon encadreur, pour la confiance qu'il m'a accordé dans la réalisation de mon projet de fin d'études.

J'exprime toute ma reconnaissance à M. **ABDERRAHMANI Fares**, le responsable du master, pour sa disponibilité, ses encouragements et surtout ses judicieux et précieux conseils qui m'ont permis de mener à bien ce travail.

Mes vifs remerciements s'adressent à Dr. **OUKACI** et Dr. **BELLACHE** qui m'ont orienté et aidé à réaliser ce modeste mémoire.

Je remercie chaleureusement mon oncle **NADIR** pour sa présence à mes côtés.

Mes sincères remerciements s'adressent aussi à l'ensemble des enseignants de département des sciences économiques et sans oublier mes chères amis et camarades

DEDICACE

Je dédie ce modeste travail à :

La mémoire de mon **PAPA**, pour m'avoir protégé et encouragé jusqu'au bout, sa bonne éducation, ses conseils et ses bénédictions ne m'ont jamais fait défaut, que dieu tout puissant lui accorde son paradis éternel.

A **MAMAN**, pour m'avoir donnée la vie et la joie de vivre, toujours présente. Je n'aurais pu achever ce travail sans ta générosité et ton affection que le tout puissant soit a tes cotés et te protège.

A mes deux petites sœurs **ANISSA** et **HANIA**, vous trouverez ici l'expression de ma profonde reconnaissance pour le soutien qu'elles n'ont cessé de me porté, je vous aime <3

LYNDA

Abréviations

ADF: Dickey-Fuller augmenté

ADS : Agence de Développement Social

AED : Entreprises en Difficulté

AIC : Critère d'Akaike

ANEM : Agence Nationale de l'Emploi

ANDI: Agence nationale de développement de l'investissement

ANGEM : Agence nationale pour la gestion du microcrédit

ANPE : Agence nationale pour l'emploi

ANSEJ : Agence nationale pour le soutien à l'emploi des Jeunes

APSI : Agence nationale de promotion de soutien de l'investissement

BIT : Bureau international du travail

BTP : Bâtiment et travaux publics

CNAC : Caisse national d'assurance chômage

CNES : Conseil national économique et social

CNAC : Caisse national d'assurance chômage

CNES : Conseil national économique et social

CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

CPE : Contrats pré- emploi

CPOP : Croissance de la population

DAS : Direction des affaires sociales

DEJ : Délégations d'Emploi des Jeunes

DFA : Dickey-Fuller augmenté

DF : Dickey-Fuller

DIJP : Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes

DS : Difference Stationary

EPE : Entreprises publiques économiques

EPL: Entreprises publiques locales

ESIL : Emplois salariés d'initiative locale

FMI : Fond monétaire international

FNSEJ : Fond national de soutien de l'emploi de jeune

IDE : Investissement direct étranger

INSEE : Institut national des statistiques et des études économiques

OIT : Organisation internationale du travail

OMC : Organisation mondiale du commerce

ONS : Office national de statistique

PAS : Programme d'ajustement structurel

PIBHR : Produit intérieur brut par habitant réel

PME : Petites et moyennes entreprises

POPA : Population active

SC : Critère de Schwartz

SNMG : Salaire nationale minimum garanti

TCHO : Taux de chômage

TS : Trend Stationary

TUP-HIMO : Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'oeuvre

UGTA : Union générale des travailleurs algériens

USD: United States dollars

VAR: Vecteur autoregressive

VECM : Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur

SOMMAIRE

Abréviations

Introduction générale

CHAPITRE I : LE CHOMAGE CONCEPTS ESSENTIELS

SECTION 1 : CONCEPTS ESSENTIELS

SECTION 2 : LES CAUSES ET CONSEQUENCES DU CHOMAGE

SECTION 3 : LES ANALYSES THEORIQUES SUR LE CHOMAGE

CHAPITRE II : ANALYSE QUANTITATIVE DES PRINCIPAUX DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE

SECTION 1 : BREF HISTORIQUE SUR L'ECONOMIE ALGERIENNE

SECTION 2 : L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN ALGERIE

SECTION 3 : LES DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE

CHAPITRE III : DISPOSITIFS DE PROMOTION D'EMPLOI ET DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE EN ALGERIE

SECTION 1 : LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

SECTION 2 : L'INTERMEDIATION SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

SECTION 3 : LES LIMITES DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DE L'EMPLOI

CHAPITRE IV : ETUDE ECONOMETRIQUE DES DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE

SECTION 1 : PRESENTATION DES INSTRUMENTS STATISTIQUES UTILISES

SECTION 2 : ETUDE EMPIRIQUE : LE CAS DE L'ALGERIE (1970-2014)

Conclusion générales

Bibliographie

Annexes

Liste des figures

Liste des tableaux

Table des matières

Résumé

INTRODUCTION GENERALE

Le phénomène du chômage est sans nul doute l'une des problématiques les plus importantes que peut connaître une nation. Il suscite une attention particulière de la part d'économistes, de politiques, de sociologues, de chefs d'entreprises, de syndicats, ... Il est un phénomène mondial crucial et peut être à tout moment un danger pour la sécurité et la stabilité économique d'un pays.

Il est devenu en deux décennies le problème socio-économique le plus préoccupant des sociétés industrielles qui touche toutes les catégories d'une population. De nombreux facteurs ont été avancés comme étant à l'origine de cette forte progression du chômage. Les libéraux soulignent l'impact de l'élévation trop rapide des salaires nominaux et réels. En revanche, les keynésiens insistent sur l'insuffisance de la demande effective comme élément déterminant des déséquilibres croissants sur le marché du travail. D'autres théories, parmi les plus récentes, comme celle des contrats, du salaire d'efficience ou des insiders-outsiders, insistent sur des éléments qui rigidifient le fonctionnement du marché (Duthil 1990).

L'Algérie a été jusqu'à une date récente l'un des pays au monde, à revenu par tête similaire, les plus touchés par le chômage. Entre 1990 et 1997, le niveau du chômage a doublé, atteignant un taux de plus de 20% de la population active. Bien que, selon les statistiques de l'ONS, le taux de chômage ait connu une baisse sensible au cours des dernières années, la question de la création d'emplois reste encore de façon décisive au cœur de la problématique du développement en Algérie. Cette exclusion du marché du travail affecte particulièrement les catégories vulnérables dont la population jeune à la recherche du premier emploi¹.

Le marché du travail en Algérie a connu une importante mutation ces dernières années en raison de l'essor de l'activité féminine, du développement du secteur éducatif et de l'augmentation du nombre de diplômés. Cette augmentation de demande de l'emploi n'est pas compensée par l'offre, ce qui cause une augmentation du chômage.

Il faut dire qu'à partir de 1979, l'Algérie entame un processus de restructuration de l'économie nationale qui fut interrompue par le contre choc pétrolier de 1986 et les émeutes d'octobre 1988. A la suite de ce contre choc pétrolier de 1986, de la chute des recettes pétrolières, et la décennie noire, l'Algérie a connu une transition obligatoire de son économie planifiée à une économie de marché.

¹RafikBoukllia-Hassane, Fatiha Talahite, article « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », Revue Tiers Monde 2008/2 (n° 194), p. 413.

Avec l'application du Plan d'Ajustement Structurel, des réformes se sont imposées visant le secteur agricole, l'autonomie de gestion des entreprises publiques et l'encouragement de l'investissement privé ce qui a forcé la liquidation des entreprises, les licenciements de milliers de travailleurs, qui se sont retrouvés du jour au lendemain au chômage.

Ces réformes économiques libérales engagées depuis le début des années 90 ont fait que le secteur public, même s'il demeure toujours le principal employeur, perd de plus en plus de son importance au profit du secteur privé en expansion. Par secteur d'activités, le secteur le plus offreur d'emplois est celui du commerce et services qui emploie plus de la moitié des actifs, suivis par les secteurs du bâtiment et travaux publics, agriculture et enfin l'industrie.

Afin de favoriser l'insertion des jeunes sur le marché du travail, l'Etat algérien a mis en place une nouvelle stratégie de l'emploi plus incitative et plus audacieuse que les précédentes (CPE et ESIL), entrée en vigueur depuis juin 2008. Il s'agit du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP), qui offre des possibilités d'insertion adéquates pour différentes catégories de chômeurs sans aucune discrimination².

Objectif et problématique de la recherche

C'est dans ce contexte que nous avons décrit que s'inscrit notre travail avec un objectif précis qui est de déterminer les facteurs qui font augmenter le chômage en Algérie. Dans le même sillage, tout au long de cette recherche nous allons tenter de répondre à une question principale qui est la suivante : quels sont les déterminants du chômage en Algérie? En d'autres termes et tout simplement, Qu'est-ce qui détermine le chômage en Algérie? La question est capitale et demeure d'actualité. Nous savons parfaitement combien il est difficile d'essayer d'établir un diagnostic sur les déterminants du chômage en Algérie. Nous proposons, en fait, ici une première contribution dans ce sens, sur la base des éléments disponibles, sans toucher à tous les aspects et à tous les facteurs pouvant l'expliquer, mais uniquement à ceux que nous estimons plus intéressants.

Hypothèses

Pour mieux appréhender notre travail, nous avons jugé nécessaire de mettre en avant trois hypothèses de recherche :

- ✓ La croissance démographique est un indicateur qui impacterait le taux de chômage. Donc ce dernier s'expliquerait, en partie, par un taux de natalité fort important ;
- ✓ Le chômage serait influencé par le PIB/habitant.
- ✓ L'évolution de la population active influencerait le taux de chômage. en effet, la participation de plus en plus accrue des femmes au marché du travail a permis une évolution positive de la population active et par conséquent un accroissement du taux de chômage.

² Article 03 du décret exécutif N°08-126 du 19 Avril 2008, relatif à la création du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP).

Nous allons dans le cadre de notre travail tester ces hypothèses et déterminer économétriquement les facteurs explicatifs du chômage en Algérie.

Méthodologie du travail

Notre méthodologie du travail vise à construire un cadre et un modèle d'analyse des déterminants du chômage en Algérie à travers une étude économétrique basée sur un modèle VECM, Qui sera traité par le logiciel evIEWS 4, C'est la meilleure technique dans le cadre de notre travail parce que ce modèle intègre à la fois l'évolution de long et de court terme. Cette étude portera sur la période allant de 1970 à 2014.

Pour pouvoir aller au bout de notre travail, nous avons choisi une démarche en une seule partie scindée en quatre chapitres. Nous consacrerons le premier chapitre à définir le phénomène du chômage, revenir sur ses types, ses causes et conséquences, ainsi qu'aux différentes théories traditionnelles et récentes ayant tenté de l'expliquer.

Dans Le deuxième chapitre, nous présenterons d'abord, un aperçu sur l'économie algérienne puis on abordera une analyse descriptive des caractéristiques du marché du travail algérien ainsi que les principaux déterminants du chômage en Algérie.

Le troisième chapitre analysera les différents dispositifs que les pouvoirs publics algériens ont mis en place pour lutter contre ce phénomène.

Le quatrième et dernier chapitre sera consacré à une analyse économétrique ayant pour objectif de trouver les déterminants du chômage en Algérie de 1970 à 2014 en estimant un modèle VECM (Modèle Vectoriel à Correction d'Erreur).

Introduction

Le chômage est certainement le déséquilibre majeur que peuvent connaître les sociétés de nos jours. Cette situation génère notamment des tensions sociales, un accroissement de la pauvreté et surtout une limitation de la consommation qui pèse sur la croissance économique d'un pays.

Le chômage constitue, d'ailleurs un objet de débats fondamental du côté des économistes et des politiques. Dans ce sillage, c'est surtout deux courants de pensée économique qui s'opposent. D'un côté, l'école libérale qui estime que le niveau de l'emploi se détermine sur le marché du travail par la confrontation entre l'offre et la demande du travail et tout chômage figurant est un chômage volontaire. D'un autre côté, l'école keynésienne réfute le caractère volontaire du chômage, car les salariés accepteraient d'être rémunérés à mesure de leur productivité marginale (contrairement au chômage volontaire) et, pourtant, ils ne trouvent pas de postes d'emploi à cause de l'insuffisance de la demande effective. C'est donc le qualificatif « *involontaire* » qui s'applique au chômage des années 1930. Entre les deux courants se distingue la théorie marxiste, pour qui le chômage est causé par le développement du capitalisme.

Ce présent chapitre présente l'aspect théorique du chômage ainsi que les principales théories l'expliquant. Il est subdivisé en trois sections. Dans la première, nous allons définir le chômage et ses types, la deuxième portera sur les causes et les conséquences du chômage et enfin la troisième abordera les explications du phénomène du chômage par les différentes approches théoriques.

SECTION 01 : CONCEPTS ESSENTIELS

Cette première section sera une présentation de certains aspects purement théoriques du chômage. Nous allons l'entamer par un certain nombre de définitions données aux concepts phares liés au phénomène. Nous allons la terminer par le rappel de quelques types de chômage.

1-1 DEFINITIONS

Il existe tout un jargon avec lequel les experts et les institutions internationales tentent d'approcher le phénomène du chômage. Nous allons en définir les concepts les plus essentiels pour rendre plus clair notre travail.

1-1-1 Définitions du chômage

Le chômage au sens moderne du terme est construit entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle. Le concept auquel il donne lieu se constitue juridiquement et statistiquement et débouche sur une nouvelle catégorie sociale. Les préoccupations autour du chômage se traduisent par des normes internationales et des réflexions sur le fonctionnement de l'économie en même temps que la création de l'Organisation Internationale du Travail en 1919 et tout au long de l'entre-deux-guerres. La définition du chômage continuera d'évoluer après la deuxième guerre mondiale dans un contexte de quasi plein emploi. La définition dite du BIT (Bureau International du Travail), mise en cause depuis quelque temps doit trouver une nouvelle formulation en adéquation avec les transformations de l'emploi¹.

➤ **Définition internationale du chômage :** Le BIT² (Bureau International du Travail, agence spécialisée de l'ONU) a adopté une définition du chômage en 1954, puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'Union Européenne. Cette définition donne trois conditions pour qu'une personne soit considérée comme chômeur :

- ✓ être sans emploi ;
- ✓ rechercher activement un emploi, c'est-à-dire avoir pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou non salarié ;
- ✓ être disponible pour travailler.

La première condition trace la frontière entre personnes ayant un emploi et personnes sans emploi, les deux suivantes la frontière entre chômeurs et inactifs.

Elles traduisent le fait qu'il ne suffit pas d'être sans emploi et de vouloir travailler pour être considéré comme chômeur selon la définition du BIT. En effet, certaines personnes souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles pour le faire, pour des raisons familiales ou de santé notamment. Elles sont classées comme inactives. Il en est de même des personnes sans emploi et qui, bien que disponibles, ne recherchent pas d'emploi parce

¹Ingrid LiebeskindSauthier « Histoire de la définition du chômage », http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs127b.pdf, Courrier un statistique n° 127, mai-août 2009, p05, consulté le 04/04/2016.

²Le BIT (Le Bureau international du Travail) est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous l'autorité du Directeur Général.

qu'elles ne pensent pas, ou plus, pouvoir en trouver. C'est le cas en particulier d'anciens salariés proches de l'âge de la retraite.

Pour mesurer le nombre de chômeurs au sens du BIT, une interrogation approfondie est nécessaire. La définition du BIT doit être complétée, pour que les questions posées ne comportent pas d'ambiguïté. Cela a été fait par Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne, en accord avec les États-membres, afin de parvenir à des taux de chômage aussi comparables que possible dans l'Union européenne :

- ✓ pour « *rechercher activement un emploi* », la personne doit avoir entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi au cours des quatre dernières semaines (ou alors avoir trouvé un emploi qui commence dans les trois mois, ce qui la dispense implicitement de recherche) ;
- ✓ pour « *être disponible pour travailler* », la personne doit pouvoir commencer une activité dans un délai de deux semaines.
- ✓ en ce qui concerne les « *démarches spécifiques* », Eurostat, en collaboration avec les États membres, a dressé une liste précise des actes pouvant être considérés comme tels (par exemple, répondre à une petite annonce, ou contacter une agence d'intérim). Dans cette liste, figure le fait de s'inscrire comme demandeur d'emploi auprès d'un bureau public de placement, ou d'avoir un entretien avec un conseiller de ce bureau, mais pas le simple renouvellement de cette inscription.

➤ **Définition économique du chômage :** Le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché du travail³.

➤ **Définition étymologique du chômage :** Le terme chômage vient du latin « *CAUMARE* », qui signifie « *se reposer pendant la chaleur* », (du grec « *KAUMA* » qui veut dire « *chaleur brûlante* »). Aussi, la définition du dictionnaire se résume comme suite, le chômage se définit comme « *un état de déséquilibre du marché du travail, caractérisé par un excès d'offre de travail (celle des travailleurs) par rapport à la demande de travail des entreprises* »⁴.

Ou encore, « *Le chômage est la situation d'une personne qui, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses*

³ DUTHIL Gérard, (1994), « économie de l'emploi et du chômage » ; édition ELISES ; paris.

⁴ <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/ch%C3%B4mage/33620> consulté le 05/04/2016

recherches. L'absence d'emploi peut résulter d'une entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité »⁵.

- **Définition sociologique du chômage :** Le chômage est défini du point de vue sociologique comme un traumatisme profond touchant l'ensemble des aspects de la vie individuelle, familiale, et sociale, une chute de statut vécue comme une véritable déchéance sociale, un état abaissant pour l'individu, c'est une expérience désagréable et déplaisante, vécue de manière différente et hétérogène, il n'implique pas forcément l'exclusion ou la perte de droit d'entamer des actions communautaires. En général, le chômage est une condition sans valeurs sociales, qui déstabilise l'identité sociale, révoltante et qui frappe d'indignité⁶.

1-1-2 Définition du taux de chômage

C'est une statistique économique qui vise à mesurer le niveau de sous-emploi de la main d'œuvre d'une économie, c'est la fraction des chômeurs dans la population active :

$$\text{Le taux de chômage} = \frac{\text{nombre de chômeurs (STR1 + STR2)}}{\text{Population active totale}} \times 100$$

1-1-3 Définition de l'emploi

L'emploi est défini par D.Gambier et M.Vernières comme la « combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés »⁷.

1-1-4 D'autres définitions

- **Personne Occupée :** c'est une personne qui travaille au moment du recensement ou qui a travaillé au moins 6 jours au moment de l'enquête.
- **Demandeur d'emploi 1 (STR 1):** c'est une personne, en âge de travailler qui ne travaille pas à la date du recensement et qui a déjà exercé une activité rémunératrice pendant moins de 6 jours au cours de l'enquête et qui est à la recherche d'un emploi.

⁵ « toupictionnaire » : www.toupie.org/Dictionnaire/chomage.html consulté le 05/04/2016

⁶DEMAZIERE D. : « la sociologie du chômage ». Édition la découverte, PARIS, 1995P90.

⁷Beitone A, Cazorla A, DolloCh, Dra A-M, « Dictionnaire des sciences économiques », édition Armand Colin, 2ème édition, France, 2007, P 300.

- **Demandeur d'emploi 2 (STR 2):** c'est une personne, en âge de travailler, qui ne travaille pas au moment du recensement, qui n'a jamais travaillé, et est à la recherche d'un emploi.
- **La Population Active :** Elle est constituée par les occupés, les demandeurs d'emploi 1 et les demandeurs d'emploi 2⁸.

1-2 LES TYPES DU CHOMAGE

Il existe plusieurs types du chômage parmi lesquels on cite les suivants :

1-2-1 Le chômage frictionnel dit « *de mobilité* »

C'est le temps que va mettre une personne pour retrouver un nouvel emploi. Il est dû au mouvement de main d'œuvre passant d'une entreprise à l'autre, d'une région à une autre, d'une profession à une autre (période intermédiaire entre deux emplois).

1-2-2 Le chômage conjoncturel

C'est le chômage qui résulte d'un ralentissement temporaire de l'activité économique et/ou des fluctuations de la demande ce qui provoque une réduction temporaire des besoins de main d'œuvre dans l'économie.

Les entreprises licencient pour adapter leur capacité de production à la baisse de l'activité économique. Le chômage conjoncturel se résorbe avec le retour de la croissance économique qui nécessite des embauches de la part des entreprises.

1-2-3 Le chômage structurel

C'est un type de chômage qui est dû à un déséquilibre profond et durable du marché du travail à cause des mutations de l'économie comme les changements technologiques. Face à ces modifications, un grand nombre de travailleurs se trouve en inadéquation avec les offres du marché de l'emploi et les qualifications demandées.

1-2-4 Le chômage technologique

L'accélération des mutations technologiques contribue à faire évoluer les demandes de qualification, la nature des postes de travail et le volume d'emplois nécessaire. Le chômage

⁸ ONS rétrospective 1962-2011

résulte parfois d'une inadéquation ou d'une inadaptation entre les emplois disponibles et les emplois souhaités, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Le chômage technologique rappelle que sous l'effet des innovations, des activités seront détruites et des salariés licenciés.

1-2-5 Le chômage saisonnier

Il est lié aux variations d'activité au cours de l'année dans certains secteurs économiques (exemple : le tourisme) et chômage technique, subi par des travailleurs dont les moyens de production sont devenus inutilisables, sont à classer parmi les causes secondaires du chômage.

1-2-6 Chômage classique

Si la demande des biens et services supérieure à l'offre, le niveau général des prix va augmenter, cette hausse des prix va à la fois réduire la demande et élever l'offre, ce second effet conduit à élever la demande de travail. Mais si le prix ne s'ajuste pas immédiatement, ou si les salaires sont index sur le prix, ce rééquilibrage ne se produit pas. On dit alors que les entreprises sont contraintes par l'offre, c'est à dire que celle des contraintes d'offre les empêche de produire plus, donc d'employer davantage de main-d'œuvre⁹.

1-2-7 Chômage keynésien

Lorsque l'offre de biens et services est supérieure à la demande, les prix vont baisser pour élever la demande et réduire l'offre. Si les prix mettent du temps à s'ajuster, les entreprises vont être contraintes par l'insuffisance de la demande : elles ne peuvent employer davantage de main-d'œuvre, non pas parce que le salaire réel est trop élevé, mais par ce que la demande de biens et services qui leur est adressée est insuffisante¹⁰.

SECTION 02 : LES CAUSES ET CONSEQUENCES DU CHOMAGE

Le chômage est un grand dysfonctionnement de l'économie de marché. Il est ressenti de façon plus aiguë par la population à cause de ses conséquences sociales. Nous présenterons dans ce qui suit les causes et les conséquences de ce phénomène.

⁹ Agnès Bénassy, Quéré, Benoit coeuré, pierre Jacquet, jean Pisani, Ferry,(2009), « politique économique » 2^{ème} édition de Boeck université, P 239.

¹⁰ Agnès Bénassy, Quéré, Benoit coeuré, pierre Jacquet, jean Pisani, Ferry, (2009), **Op cit** P 240

2-1 LES CAUSES DU CHOMAGE

Le chômage peut être lié à plusieurs facteurs économiques ou dû au mauvais fonctionnement du marché du travail :

2-1-1 Les causes économiques du chômage

Le chômage peut être dû à des facteurs économiques mais aussi au mauvais fonctionnement du marché.

- **Le progrès technique** : A court terme, le progrès technique détruit des emplois du fait des gains de productivité qu'il entraîne en substituant le travail (les hommes) par le capital (les machines).
- **La crise économique et le ralentissement de la croissance** : La crise, le ralentissement de la croissance et la baisse de la production sont des facteurs de chômage. Si la croissance économique est ralentie, la demande qui s'adresse aux entreprises diminue, les entreprises auront peu de débouchés et vont ralentir leur production. Alors, elles ne vont pas embaucher voir même licencier.
- **Les délocalisations d'entreprise et la concurrence des pays à faible coût de main-d'œuvre** : C'est un phénomène qui, depuis plusieurs années, prend une ampleur considérable et provoque une augmentation sensible du chômage. Beaucoup d'entreprises de pays développés sont tentées de délocaliser leur production vers les pays en voie de développement où le coût de la main d'œuvre est moins élevé.
- **L'évolution démographique** : La démographie joue un rôle important dans l'évolution du chômage. Le chômage augmente lorsque la hausse de la population active est supérieure à la création d'emplois.

2-1-2 Les causes liées aux imperfections du marché

Le marché peut aussi être à l'origine d'un accroissement du taux de chômage. En effet, les imperfections du marché de travail et son fonctionnement, parfois, désorganisé induisent des conséquences néfastes sur les demandeurs et les offreurs d'emplois.

- **La Faible mobilité de la main d'œuvre** : Ce type de chômage est causé par les travailleurs qui ne veulent pas se déplacer là où il y'a du travail.

- ***L'inadaptation de l'offre à la demande de travail :*** Il peut exister des décalages entre les qualifications requises par certains emplois et les qualifications des travailleurs notamment à cause des changements technologiques, dans ce cas, l'offre de travail se trouve inadaptée à la demande de travail ce qui entraîne un chômage structurel.
- ***Les Contraintes juridiques sur le marché de travail:*** Certaines contraintes empêchent les salaires de baisser ce qui cause l'augmentation de l'offre par rapport à la demande de travail (tel que le droit du travail, conventions collectives).

2-2 LES CONSEQUENCES DU CHOMAGE

Le mot chômage signifie pour une personne, une période plus ou moins longue durant laquelle elle est privée de son emploi, volontairement ou involontairement. Il a des conséquences graves sur la vie de chacun, et du pays tout entier.

2-2-1 Effets du chômage sur l'économie

L'évolution du chômage a des effets négatifs sur la croissance économique d'un pays, on cite quelques-uns :

- ***Diminution des richesses :*** L'Etat fournit de l'aide aux chômeurs à partir du budget, dans ce cas, la richesse est drainée de l'économie à des fins non rentables et la croissance économique ralentit car il y a moins de fonds pour le développement des infrastructures.
- ***Réduction des salaires :*** L'augmentation de la demande et de la concurrence pour les emplois engendre une réduction du coût du travail des salariés.
- ***Réduction de la consommation :*** Les chômeurs réduisent leur pouvoir d'achat à cause des contraintes financières.

2-2-2 Effets du chômage sur le chômeur

- ***Perte du pouvoir d'achat et l'endettement des ménages :*** Le salarié qui se retrouve au chômage perd progressivement son revenu, cette perte de revenu peut conduire au surendettement de ce dernier.

- **Perte du lien social :** Le statut de chômeur influence l'image et l'estime que l'individu a de lui. La honte qu'il ressent l'incite à s'isoler de sa famille et de ses amis. En se repliant sur lui, le chômeur perturbe l'équilibre de sa vie de famille.
- **La santé physique et psychique du chômeur :** Le chômage provoque un effondrement de la personnalité du chômeur. Ne disposant plus de repères temporels pour structurer son emploi du temps et donner un sens à sa vie, le chômeur est confronté à l'angoisse et au vide existentiel. Ce climat peut provoquer des maladies plus ou moins graves (insomnie, stress, dépression, cancer, etc.) et peut même parfois conduire au suicide.

SECTION 03 : LES ANALYSES THEORIQUES SUR LE CHOMAGE

La question du chômage a été depuis longtemps l'objet de plusieurs théoriciens. Parmi ces théories on regroupe des théories traditionnelles et d'autres contemporaines.

Le chômage est l'un des principaux phénomènes économiques ayant suscité l'intérêt des économistes anciens ou contemporains ayant pour objectifs de savoir par quels disfonctionnements économiques le chômage se produit il et quelle est la solution ou la démarche à suivre pour pouvoir lui remédier.

Voici donc dans cette section le résumé des principales théories ayant tentés d'expliquer le chômage ainsi qu'une brève exposition de leur réactualisation notamment celles énoncées à partir des années soixante-dix.

3-1 LES THEORIES TRADITIONNELLES DU CHOMAGE

Parmi les théories traditionnelles du chômage, on cite les plus importantes qui sont l'analyse néoclassique, keynésienne et marxiste.

Si les questions du salaire et de l'emploi sont au cœur de l'actualité économique et sociale, elles ont toujours été au cœur des problématiques de la pensée économique. Cette première sous section sera donc consacrée à la présentation des théories explicatives du chômage à savoir ; la vision néoclassique qui identifie comme cause fondamentale du chômage l'absence d'ajustement à la baisse du salaire réel pendant une croissance de l'offre de travail. La vision keynésienne qui attribue la cause du chômage à l'insuffisance de la demande effective sur le marché des biens et services et enfin l'approche marxiste qui accuse le mode de production capitaliste.

3-1-1 La théorie néoclassique

La vision néoclassique stipule que le travail est une marchandise comme une autre qui s'échange sur un marché de concurrence pure et parfaite et dont le prix qui est le taux de salaire réel fluctue en fonction de l'offre et de la demande entre agents économiques rationnels, tout en ayant recours à l'analyse microéconomique et au raisonnement marginaliste. Ainsi ce marché répond à un certain nombre de condition¹¹ :

- ✓ **L'atomicité** : le grand nombre des intervenants (les entreprises en tant que demandeurs de travail et les chômeurs en tant qu'offreurs) a peu d'influence par rapport à la dimension du marché et leurs comportements individuels n'a pas d'impacts sur le prix et donc sur le fonctionnement du marché ;
- ✓ **L'homogénéité du facteur travail** : en effet le travail demandé et/ou offert sur le marché est identique pour tous les agents ce qui permet une parfaite substituabilité entre les unités de travail ;
- ✓ **La liberté d'accès** : sur ce marché la concurrence est pure et parfaite ce qui permet l'intervention de nouveaux offreurs et demandeurs sans aucune forme d'obstacle ;
- ✓ **La transparence** : un salaire d'équilibre est déterminé sur le marché et tout offreur ou demandeur de travail dispose d'une information gratuite et correcte, ainsi étant bien informé, aucun demandeur de travail ne paie une rémunération plus élevée que le salaire d'équilibre, de même, aucun offreur de travail ne propose ses services à un prix inférieur ;
- ✓ **La mobilité** : le travail est parfaitement mobile d'un emploi à un autre, d'un secteur d'activité à un autre, d'une région à une autre.

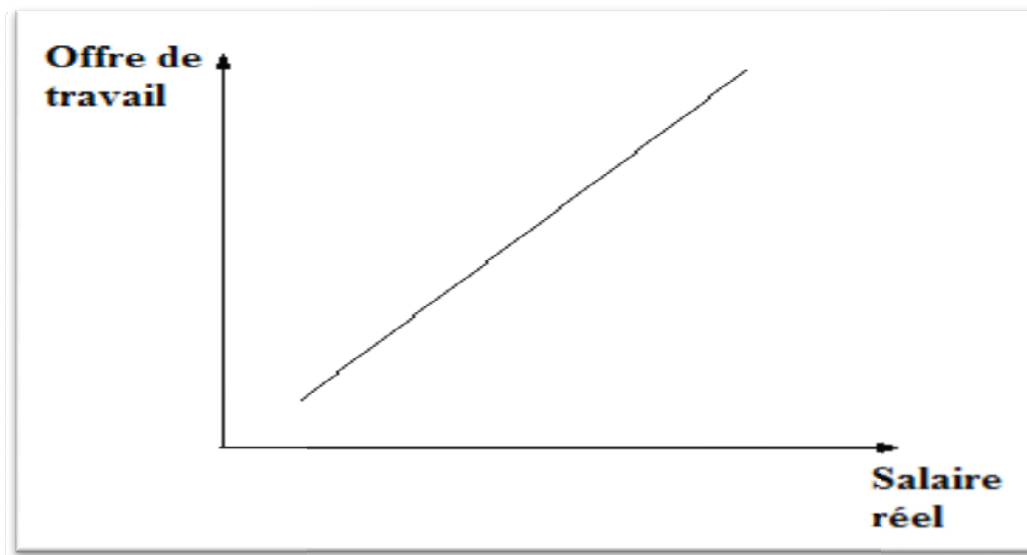
➤ L'offre de travail :

L'offre de travail émanent des agents qui avant de se présenter sur le marché du travail, comparent entre l'utilité apportée par le loisir (c'est-à-dire le non travail) et l'utilité apportée par le salaire réel, c'est-à-dire la rémunération du travail qui elle représente le

¹¹ Gérard Duthil, 1994, Op, Cit, p.13

pouvoir d'achat, les salariés n'étant pas victimes de l'illusion monétaire selon les néoclassiques. Plus le salaire réel sera élevé, plus les travailleurs accepteront de substituer du temps de travail au temps de loisirs. L'offre de travail est donc une fonction croissante du salaire réel (figure N°1-1).

Figure N°1-1 : Représentation graphique de l'offre de travail.

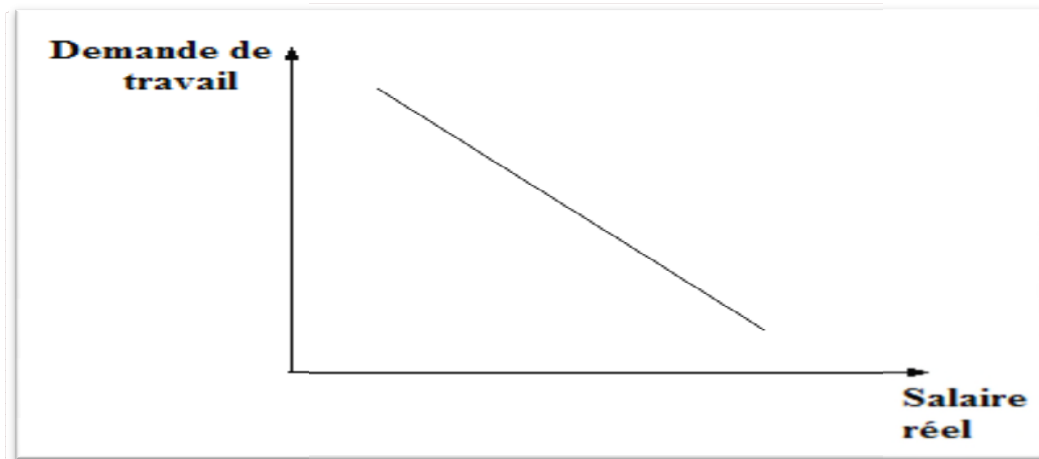


Source : Gérard Duthil, 1994, « Economie de l'emploi et du chômage », Edition ellipses p.16

➤ La demande de travail

La demande de travail émane des employeurs qui cherchent à maximiser leur profit en comparant le coût du travail à la productivité des salariés. Les néoclassiques raisonnant à la marge, considèrent qu'un employeur embauchera un travailleur supplémentaire tant qu'il lui rapporte plus qu'il ne coûte. Cette recette supplémentaire correspond à la productivité marginale. Dans le cadre de l'hypothèse des rendements décroissants la productivité marginale diminue au fur et à mesure que la production augmente. Par conséquent, les effectifs des entreprises s'établissent au niveau où ce que rapporte le dernier travailleur embauché est égal à son coût (salaire réel). La demande de travail est une fonction décroissante du salaire réel (figure N°1-2).

Figure N°1-2 : Représentation graphique de la demande de travail.

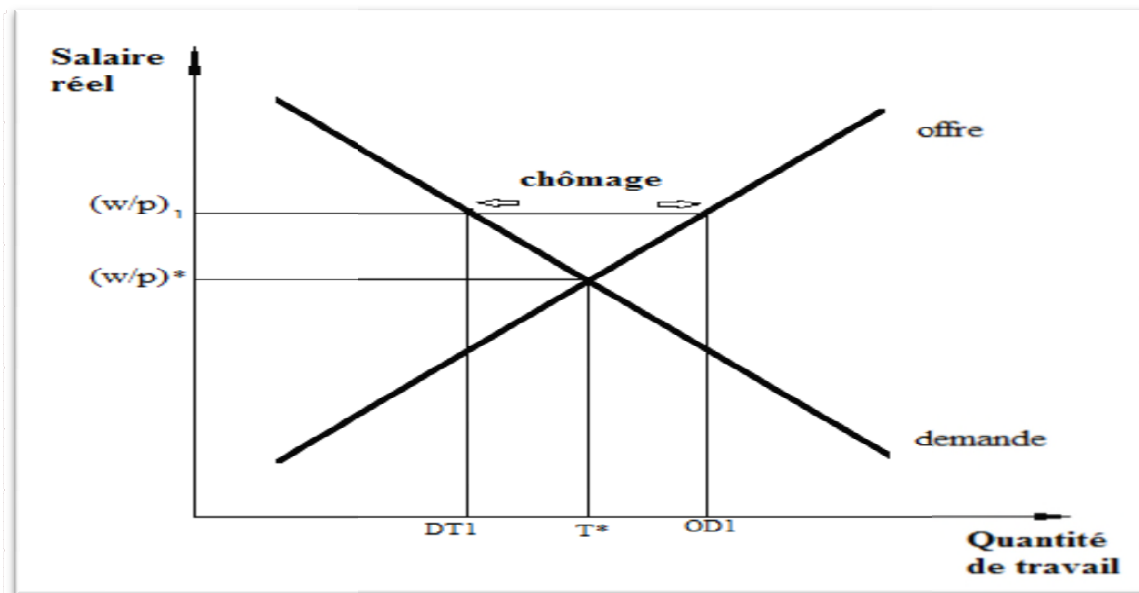


Source : Gérard Duthil, 1994, « Economie de l'emploi et du chômage », Edition ellipses p.17

➤ La confrontation sur le marché de travail

La confrontation entre l'offre et la demande de travail donne lieu à un point d'équilibre tel que le montre la figure N°1-3:

Figure N°1-3 : Le marché du travail selon les néoclassique.



Source : Gérard Duthil, 1994, « Economie de l'emploi et du chômage », Edition ellipses p.17

Au point d'équilibre ($T^*, w/p^*$) toute offre ou demande de travail est parfaitement comblée, ainsi si les conditions de concurrence pur et parfaite sont respectées les néoclassiques stipulent que le chômage ne peut être que volontaire ou résultant d'un

dysfonctionnement du marché ; prenant à titre d'exemple le cas où le salaire réel est fixé à un niveau supérieur à celui du salaire d'équilibre $(P/W)_1 > (P/W)^*$ (tel est le cas lors d'une fixation d'un salaire minimum SMIG) l'offre de travail serait alors supérieure à la demande $OT_1 > DT_1$ cela va donc induire une situation de chômage suite à un dysfonctionnement du marché mais grâce à la flexibilité des prix un nouvel équilibre est vite retrouvé, outre dans le cas où le salaire est remis au niveau d'équilibre les entreprises vont se précipiter à augmenter la demande de travail tandis qu'une tranche des offreurs jugerons ce niveau très faible par rapport à leurs services cette tranche représente alors le chômage volontaire.

➤ Explication du chômage

Selon les néoclassiques le chômage involontaire n'a pas lieu d'exister si les conditions de la concurrence pure et parfaite sont respectées¹², en effet, c'est la tranche des agents qui refusent de travailler pour un salaire d'équilibre qu'ils jugent très faible qui constituent le chômage volontaire.

La théorie néoclassique va dominer la pensée économique jusqu'au moment où la grande dépression des années trente va remettre en cause le retour automatique à l'équilibre sur les marchés : le chômage atteint des sommets alors même que les salaires baissent.

J. M. Keynes (1883-1946), économiste britannique, élabore alors une théorie économique alternative qui constitue une véritable « révolution keynésienne ».

3-1-2 La théorie keynésienne

John Maynard Keynes (1883-1946) conteste la vision néoclassique du chômage dans son œuvre maîtresse, « Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie (1936) ». Il affirme que le niveau de l'emploi ne peut être déterminé sur le marché du travail et que c'est la demande effective (demande globale anticipée par les entreprises) qui est le moteur de l'économie. « *En cas d'insuffisance de la demande effective, la main d'œuvre est sous employée, en ce sens qu'il y a des hommes sans emploi désireux de travailler pour un salaire réel inférieur à celui qui existe. A mesure que la demande effective croît, l'emploi augmente* ».

¹²Existence d'un salaire minimum supérieur au salaire d'équilibre, les syndicats et les négociations salariales qui empêcheraient le retour à l'équilibre par la flexibilité des salaires

donc, sur la base d'un salaire réel égal ou inférieur au taux existant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de main d'œuvre disposée à travailler pour le salaire réel en vigueur »¹³.

Pour Keynes, la demande de travail des chefs d'entreprise ne dépend pas du prix du travail, mais plutôt du niveau de production que désirent réaliser les entrepreneurs, ce niveau dépend de la demande effective, c'est-à-dire par les anticipations que font les chefs d'entreprises quant à l'évolution à court terme de la demande de biens de consommation et de la demande de biens de production (biens d'équipement). L'entreprise embauche un certain nombre de travailleurs en fonction du niveau de production qu'elle cherche à réaliser.

La vision néoclassique du chômage, laisse supposer qu'une baisse des salaires peut générer des créations d'emplois. Selon Keynes, il n'en est rien. La baisse des salaires ne peut qu'entraîner une baisse de la demande de biens de consommation et, à terme, de biens de production, puisque ces derniers ont essentiellement pour utilité de permettre la fabrication de biens de consommation. Les entrepreneurs n'embaucheront pas de nouveaux salariés en période de contraction de la demande. Il existe alors, un chômage involontaire.

Pour Keynes, dans ce cas, l'Etat doit intervenir dans l'économie du pays pour la réguler et lutter contre le chômage en stimulant la demande de consommation et la demande d'équipement d'où l'Etat interventionniste. Beaucoup de travailleurs seraient prêts à accepter un travail, même faiblement rémunéré, mais ne trouvent pas d'emploi dans la mesure où les conditions macroéconomiques (niveau de la demande effective) n'incitent pas les chefs d'entreprises à recruter davantage de main-d'œuvre.

Pour conclure, le chômage chez Keynes est involontaire. Il est dû à une insuffisance des demandes adressées à l'entreprise, laquelle provient de la faiblesse des revenus distribués aux salariés par suite de chômage qui apparaît donc comme un cercle vicieux, nécessitant une intervention de l'Etat par une politique appropriée sur le marché des biens et non sur le marché de l'emploi. Donc, le chômage keynésien est résorbé en accroissant la demande effective de biens et de services (le besoin en travail)¹⁴.

¹³ BREMOND Janine, « Keynes et les keynésiens aujourd'hui », HATIER, 4^{ème} édition, paris, 1993, p33.

¹⁴BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) », université de Tlemcen, 2012-2013

3-1-3 Le chômage chez les Marxistes

« Chez Marx, le salaire tend vers un niveau de subsistance assurant la reproduction de la force de travail. Ce niveau n'est pas défini une fois pour toute. Il est « *socialement déterminé* » par les conditions de vie de chaque époque. Et la logique capitaliste de maximisation du profit, conduit à minimiser le salaire permettant cette reproduction. Toutefois, Marx n'accepte pas l'idée que ce salaire soit « *naturel* ». Pour lui, il ne s'agit que d'une règle sociale, historique, caractéristique du mode de production capitaliste. La réduction du salaire à son niveau de subsistance n'empêche nullement le chômage car celui-ci est, au contraire, le moyen mis en œuvre par les capitalistes pour faire baisser les salaires : plus il y a de chômeurs, moins les travailleurs seront exigeants» [Patrick et Alain-Pierre, 1997], Pour conclure, selon Marx, Il y a une typologie de chômeurs qui n'existent que dans le mode de production capitaliste [Saib Musette, 1998] ; le chômage serait ainsi un phénomène qui disparaîtrait avec la fin du capitalisme¹⁵.

3-2 QUELQUES THEORIES CONTEMPORAINES DU CHOMAGE

La persistance du chômage de longue durée dans la plupart des pays industrialisés a suscité un renouveau des théories du marché du travail afin d'expliquer de façon rationnelle l'incapacité des salaires à s'ajuster pour équilibrer ce marché¹⁶. Parmi ces théories nous allons citer la théorie des contrats implicites, du salaire d'efficience, la théorie du déséquilibre et celles de « *insider-outsider* ».

3-2-1 La théorie du « *Job Search* »

La théorie du « *Job Search* » ou « *recherche d'emplois* » remet en cause l'hypothèse de la transparence de l'information sur le marché et permet d'expliquer l'importance du chômage frictionnel.

Selon cette théorie, il faut du temps pour trouver un nouvel emploi. L'individu à la recherche d'un emploi ignore la totalité des emplois ainsi que leurs caractéristiques, pour cela il doit donc rechercher des informations sur ces postes : c'est « *l'activité de prospection* ». Dans cette perspective micro-économique, l'individu reste au chômage tant que le coût marginal d'une journée de recherche supplémentaire (assimilé à une perte de salaire

¹⁵ BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) », université de Tlemcen, 2012-2013

¹⁶ Pucci Muriel. Salaire d'efficience et coopération entre insiders et outsiders. In: Économie & prévision, n°113-114, 1994-2-3. Études du marché du travail. page. 21; Document généré le 17/06/2016

journalier) est inférieur au bénéfice marginal d'une journée de recherche supplémentaire (chance de retrouver un emploi mieux rémunéré).

Dans cette approche c'est l'imperfection du marché qui est à l'origine d'un chômage frictionnel constitué des personnes qui changent de travail et prennent le temps d'en trouver un autre. Alors, toute amélioration de la situation d'un chômeur a pour effet d'accroître la part volontaire du chômage frictionnel (puisque l'individu perdra moins d'argent à chercher plus longtemps).

3-2-2 La théorie des contrats implicites

La théorie des contrats implicites part du principe que la faible flexibilité des salaires est due à un accord contractuel entre le salarié et l'employeur dès l'intégration du premier dans l'entreprise. Cette théorie insiste sur la volonté des salariés de réduire le risque de fluctuation aléatoire du revenu salarial, en contrepartie de leur travail. Si ce fait présente des avantages pour les salariés, il a été montré qu'il peut être bénéfique pour les entreprises lorsqu'elles en tiennent compte dans leur proposition de salaire et d'emploi¹⁷.

Le contrat est caractérisé par deux informations : le salaire et le statut du salarié face à la conjoncture. Lorsqu'il y a fixité du salaire, l'emploi ne peut être qu'instable. A contrario, la stabilité de l'emploi implique un salaire variable. Le partage optimal du risque entre l'employeur et les salariés s'obtient dans les conditions où le contrat (salaire fixe, emploi non garanti) domine le contrat (salaire variable, emploi garanti) et où la probabilité d'être licencié en conjoncture défavorable dans l'hypothèse d'un salaire fixe est non nulle. "Le licenciement est une conséquence possible du type de contrat retenu (salaire fixe) conséquence non seulement reconnue mais librement acceptée" (O. FA VERAU, 1983)¹⁸.

3-2-3 La théorie du salaire d'efficience

La théorie du salaire d'efficience est avant tout une théorie du chômage involontaire. Elle montre que les entreprises payent des hauts salaires pour améliorer la productivité du travail ou pour stabiliser la main-d'œuvre, et refusent d'embaucher des travailleurs acceptant une rémunération inférieure au « *salaire-efficace* ». Le chômage est donc involontaire : il est indissociable de la rente de situation dont bénéficient les travailleurs disposant d'un emploi (Yellen 1984). Les coûts de contrôle de l'effort des travailleurs (Shapiro et Stiglitz 1984) et

¹⁷Gérard Duthil, 1994, Op Cit,p.161

¹⁸ Idem, p.183

les coûts de la rotation de la main d'œuvre (Stiglitz 1974) sont généralement considérés comme les explications économiques les plus pertinentes d'une telle rigidité des salaires réels¹⁹.

Les modèles du salaire d'efficience montrent l'existence d'une relation croissante entre salaire et productivité individuelle²⁰. Cette théorie montre que les entreprises préfèrent payer des salaires élevés pour améliorer la productivité du travail ou pour stabiliser la main-d'œuvre, que d'embaucher des travailleurs acceptant une rémunération inférieure au « *salaire efficient* ». Dans cette approche, les entreprises disposent d'une information imparfaite sur les caractéristiques et les intentions des travailleurs. Elles sont alors prêtes à payer un salaire élevé pour attirer et conserver les meilleurs salariés, et pour inciter ceux-ci à travailler efficacement.

Le chômage qui résulte d'un niveau de salaire supérieur à celui compatible avec le plein-emploi, renforce en retour l'incitation à l'effort pour les travailleurs ayant un emploi. Le salaire d'efficience vise à expliquer la fixation d'un taux de salaire supérieur à celui qui serait déterminé par la loi de l'offre et la demande dans un marché en concurrence pure et parfaite et la rigidité des salaires ce qui engendrerait du chômage involontaire.

Dans les modèles de salaire d'efficience, le salaire a un effet direct, ou bien indirect sur la productivité du travail. Le chômage résulte alors d'un comportement volontaire des entreprises qui, pour maximiser leur profit, ont intérêt à offrir un salaire supérieur à celui qui équilibrerait le marché²¹.

Le salaire d'efficience repose sur l'hypothèse d'asymétrie d'information (la sélection adverse et l'aléa moral). L'hypothèse de sélection adverse est à la base du salaire d'efficience: offrir un salaire plus élevé que le salaire normal va attirer de meilleurs candidats, dans le cas où on ne peut pas connaître aisément les compétences réelles.

Le risque moral comme base du salaire d'efficience s'explique par le fait qu'un salaire plus haut que la normale dissuade le travailleur de mal faire son travail car si sa faute est découverte alors la perte sera plus grande que s'il était payé au salaire courant, dans la situation où l'employeur ne peut pas contrôler sans un coût excessif le travail de son salarié.

¹⁹ Pierre Cahucsem-link André Zylberbergsem-link, « Que reste-t-il de la théorie du salaire d'efficience » Revue économique Année 1994 Volume 45 Numéro 3 page 385.

²⁰ G. Duthil 1994, Op Cit, p.161.

²¹ Pucci Muriel « Salaire d'efficience et coopération entre insiders et outsiders ». In: Économie &Prévision, n°113-114, 1994-2-3.Études du marché du travail. pp. 21-37; Document généré le 17/06/2016

3-2-4 La théorie « *insiders-outsiders* »

La théorie « *insiders-outsiders* » tente d'expliquer pourquoi les salaires ne diminuent pas, voire continuent d'augmenter, en présence d'un chômage important. La théorie économique classique, un peu caricaturée, indique que s'il y a du chômage persistant c'est parce que les salaires sont trop élevés par rapport aux salaires d'équilibre. Une réduction des salaires permettra des créations d'emploi. L'observation indique que les salaires sont rigides, du moins à la baisse. Plusieurs fondements expliquent cette rigidité, parmi ceux-ci la théorie des « *insidersoutsiders* ».

L'hypothèse est que seuls les travailleurs ayant un emploi (les *insiders*) pèsent dans les négociations salariales. Cette influence s'exerce au détriment des chômeurs, exclus de la négociation (*outsiders*). Les travailleurs ayant un emploi se protègent en outre par des délais ou indemnités de licenciement, des formations, ...

Le pouvoir de négociation des travailleurs en place provient du constat qu'en général il est coûteux pour une entreprise de remplacer ses travailleurs en place par des nouveaux venus. Les coûts proviennent de plusieurs sources. Le temps tout d'abord, recruter en demande. Viennent ensuite les coûts de licenciement, de recrutement (annonces, interview,...) et de formation. Le pouvoir de négociation serait renforcé par les syndicats, qui peuvent augmenter ces divers coûts : les coûts de licenciement des travailleurs en place ou de recrutement en exigeant des procédures complexes ou des formations.

Les revendications et les négociations salariales menées par les travailleurs et leurs représentants syndicaux ne prendraient donc pas en compte les chômeurs.

L'évolution du coût salarial ne tiendrait pas compte du chômage élevé ou croissant. Une suite possible de cette assertion est la dérégulation du marché du travail. Celle-ci devrait permettre aux salaires de s'ajuster, de prendre en compte l'augmentation du chômage, comme cela se passe, suppose-t-on, par exemple, aux États-Unis.

Une autre réponse à cet effet supposé du corporatisme est la centralisation ou la coordination des négociations salariales. Dans ce cas, les négociateurs devraient prendre en compte un plus grand nombre d'intérêts, dont celui des sans-emploi et celui de ceux qui risquent de le devenir si les évolutions salariales se traduisent par des diminutions d'emploi. Les modèles « *insiders-outsiders* » peuvent être vus comme un essai d'expliquer

simultanément l'existence de normes salariales, de chômage involontaire et le rôle économique des syndicats de travailleurs (Lindbeck et Snower, 1988) »²².

3-2-5 La théorie du déséquilibre

Selon la théorie du déséquilibre d'Edmond Malinvaud (1976-1977), il est possible de dépasser l'opposition chômage classique et chômage keynésien. Les deux analyses sont valables pour expliquer des situations différentes. Il y montre la compatibilité entre chômage classique (dû à un trop fort salaire réel) et chômage keynésien (dû à une situation de sous-emploi). Cette analyse s'inscrit dans la théorie du déséquilibre. Selon cette théorie, il peut exister des situations de déséquilibre entre offre et demande, sur le marché du travail mais aussi sur celui des biens et des services. En effet, prix et salaires sont fixes et tout déséquilibre provoque un ajustement par les quantités. Selon que l'offre dépasse la demande ou l'inverse, différents cas de figure sont possibles, parmi lesquels le chômage keynésien (la demande est insuffisante pour les biens comme pour la main-d'œuvre) et le chômage classique (l'offre de biens est inférieure à la demande, tandis que l'offre de main-d'œuvre dépasse la demande).

Tableau N°1-1 : typologie des états du déséquilibre

		Marché des biens	
		Excès d'offre	Excès de demande
Marché du travail	Excès d'offre	Chômage keynésien	Chômage classique
	Excès de demande	-	Inflation contenue

Source : Michel de Vroey « Théorie du déséquilibre et chômage involontaire », *Revue économique* 4/2004 (Vol. 55), pp. 647-668

Le tableau N°1-1 montre deux formes de chômage [Bialès, 1995] :

- ✓ Le premier est un chômage keynésien résultant de l'insuffisance de la demande. Le Déséquilibre prend son origine sur le marché des biens (demande insuffisante) et se répercute sur celui du travail (les entreprises ajustent leur niveau d'embauche à leur niveau d'activité). La lutte contre le chômage passe donc, par une politique de relance de la demande ;

²² Revue Reflets et Perspectives de la Vie Economique 2003/4 (Tome XLII) Le modèle des « insiders-outsiders » : entre théorie et pratiques par Luc Simar pp83-90

- ✓ Le deuxième est un chômage classique causé par l'insuffisance de profitabilité. Le Déséquilibre prend sa source sur le marché du travail (niveau de salaire trop élevé) et se répercute sur celui des biens (les entreprises ajustent leur niveau de production au niveau de rentabilité que leur impose le niveau du coût salarial). La lutte contre le chômage passe essentiellement par des mesures de flexibilisation du salaire.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons défini le phénomène chômage et les différents termes qui le relie, citer ses différents types, ses principales causes et conséquences, nous avons vu les théories traditionnelles qui l'expliquent ainsi que les nouvelles théories du marché du travail qui ont permis de donner des bases plus rigoureuses aux concepts de chômage conjoncturel, frictionnel et structurel.

A l'instar des autres pays, l'emploi en Algérie a été marquée par des événements qui ont conduit à une augmentation importante du taux de chômage des jeunes, l'essor de l'arrivée des femmes et l'accroissement des licenciements résultants des restructurations économiques en particulier dans le secteur public, d'où la nécessité de déterminer les cause de ce phénomène .

Introduction

L'évolution des indicateurs de l'emploi révèle des ruptures, notamment en 1987 et 1995. Alors que la période 1973-1985 connaissait une résorption progressive du chômage avec la création, en moyenne, de 150 000 emplois par an, le contre-choc pétrolier aura comme conséquence une augmentation brutale du taux de chômage, qui passe à 21% en 1987. Les années 90 restent marquées par un accroissement continu du taux de chômage, renforçant le caractère apparemment irréversible de cette dynamique à la hausse. En 1995, le chômage franchit brutalement un nouveau palier et atteint pour la première fois la barre des deux millions de personnes. Sa persistance en fait désormais une caractéristique structurelle de l'économie algérienne. Parmi les facteurs explicatifs de cette hausse, le taux élevé de croissance démographique ainsi qu'un taux de participation à la hausse, du fait notamment de l'amélioration du niveau d'éducation, en particulier de la population féminine²⁴.

Dans ce chapitre subdivisé en trois sections, nous allons commencer par un bref historique de l'économie algérienne où nous allons évoquer les principales réformes économiques, puis on passera en deuxième section où on va étudier l'évolution et les caractéristiques de l'emploi et du chômage depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, et dans la troisième section nous évoquerons les déterminants du chômage en Algérie.

SECTION 1 : BREF HISTORIQUE SUR L'ECONOMIE ALGERIENNE

La présentation du cadre global de l'économie algérienne nous semble indispensable pour cerner les grandes questions relatives au chômage et à l'emploi. Dans cette section nous présenterons un aperçu sur l'évolution de l'économie algérienne et des principales réformes adoptées.

1-1 EVOLUTION DE L'ECONOMIE ALGERIENNE

Dès la deuxième moitié des années 60, l'Algérie s'est engagée dans un processus de développement économique basé sur une socialisation graduelle de l'économie et une planification impérative lui permettant une croissance et un développement économique durable. En 1967, l'Etat a procédé à la nationalisation des institutions laissées par les colons, comme la nationalisation du secteur minier et bancaire (1966), la nationalisation du secteur de distribution des produits pétroliers (1967), le lancement du pré-plan triennal (1967-1969) en

²⁴ R. BOUKLIA-HASSANE et F. TALAHITE « Réforme des institutions du marché du travail et emploi en Algérie » Revue Tiers Monde 2008/2 n° 194, pp 413- 437.

vue de la mise en place des moyens matériels pour la réalisation des futurs plans, et la nationalisation du secteur des hydrocarbures (1971).

Ainsi l'Etat a pris le monopole sur tous les secteurs, tout en marginalisant le secteur privé, rejetant tout investissement étranger et se lançant dans une économie basée sur l'industrie industrialisante comme moteur de développement ce qui a permis un accroissement de l'investissement public. Un modèle de développement exigeant en matière de ressources financières. La rente pétrolière n'étant pas suffisante, l'Etat s'est automatiquement dirigé vers le financement via l'emprunt sur le marché financier international.

Les entreprises algériennes étaient chargées de réaliser les infrastructures dont elles avaient besoin pour leur développement et aider les collectivités locales qui étaient dans le besoin. En effet, le rôle de l'entreprise algérienne ne se limitait pas à une activité économique bien précise, créatrice de richesse. Une centaine d'entreprises publiques économiques (nationales) et 1200 entreprises publiques régionales et locales ont été mises en place dans le cadre de la planification globale coordonnée par un secrétariat d'Etat au Plan. Chaque entreprise publique avait son propre plan annuel, les ministères concernés approuvaient ces plans, contrôlaient les importations, la fixation des prix de vente et les programmes d'investissement sur des périodes pluriannuelles étaient étudiés, approuvés et mis en œuvre.

Avec la chute des prix des hydrocarbures en 1986 et le refus du rééchelonnement l'Etat contracte des emprunts à très court terme (crédits commerciaux et crédits financiers). Mais confronté à nouveau, aux problèmes de remboursement de sa dette (qui passe de 5 milliards de \$ en 1974 à 19 milliards de \$ en 1980 et de 18,4 à 26 milliards de dollars entre 1985 et 1994), et de règlement de ses importations d'une part, et ne pouvant plus accéder aux tranches supérieures de crédit d'autre part, l'Algérie accepte de passer un premier accord de confirmation avec le FMI en 1989 puis en 1991 en engageant des négociations qui seront interrompues puis reprises en 1994 avec la signature d'un troisième accord de confirmation assorti, celui-là, de nouvelles conditionnalités plus contraignantes, que l'Etat s'engage à respecter afin de pouvoir bénéficier d'un rééchelonnement de sa dette extérieure et obtenir de nouveaux prêts auprès de ses créanciers privés.

Les objectifs visés par les réformes imposées par le FMI sont les suivants :

- La sensibilisation, à travers les politiques monétaire et budgétaire vise l'assainissement de la dette interne et externe et le rétablissement durable des équilibres macroéconomiques ;
- La privatisation, constituant la première étape du processus de restructuration de l'économie a pour but, d'élargir la sphère productive privée, considérée comme plus efficace et mieux à même favoriser la restructuration et la simulation de l'offre interne ;
- La libéralisation des prix et du commerce extérieur, qui est à la fois un préalable et un mécanisme de la transition vers l'économie de marché, a pour objectif de rétablir la concurrence, d'éliminer les entraves à la libre circulation des marchandises et des capitaux et de permettre une meilleure allocation des ressources en faveur de l'offre des produits exportables.

Mais ces trois mesures auront un fort impact sur le marché du travail: la liquidation des entreprises publiques déficitaires, la restructuration des entreprises (adoption de plans de redressement internes), la gestion des vulnérabilités. Ainsi, 815 entreprises ont été dissoutes et les pertes globales d'emplois durant la période 1994-97 du PAS s'élèvent à 405 000 postes de travail (Musette, Isli, Hammouda, 2002). Ces licenciements reviennent à exclure des agents du secteur moderne public, segment protégé du marché, pour les réinjecter dans les segments indépendants et concurrentiels (SARL montées par des compressés, retour des retraités comme vacataires, etc.).

Le chômage était toujours en hausse et la croissance faible, heureusement pour l'économie algérienne que les prix du pétrole ont connu une hausse qui a permis la résorption de la dette extérieure et d'avoir une épargne budgétaire, et l'Algérie a décidé de s'ouvrir au monde, se développer, fournir les infrastructures sociales qu'il faut, ouvrir de nouveaux horizons pour le travail, multiplier les créations d'entreprises et se livrer aux standards universels de l'économie du marché (capitalisme, libre échange, ouverture de frontière, etc.) .

Les équilibres extérieurs sont mieux maîtrisés et l'inflation est sous-contrôle, la liberté d'entreprendre est croissante et le secteur privé est maintenant très actif, les IDE augmentent notablement depuis quelques années, les charges fiscales et sociales chez les entreprises sont progressivement allégées, etc.²⁵

²⁵A.Benachenhou : L'Algérie : la modernisation maîtrisée, 2004, Edition L'I.N.P.S PP 2-5.

Durant la période 2001 à 2004 par la mise en œuvre en 2001 d'un Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE) s'étalant jusqu'en 2004, dont le montant global de la réalisation est de 525 milliards de DA, pour relancer des activités de base de l'Etat (infrastructures, le soutien à l'agriculture et au développement rural). Un autre Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance ainsi que d'autres programmes spéciaux destinés au développement des régions « *du Sud* » et des « *Hauts plateaux* » surtout en matière d'infrastructures ont été lancés par les pouvoirs publics entre l'année 2005 et 2009, un autre programme d'investissements publics retenu pour la période allant de 2010 à 2014 impliquant des engagements financiers de l'ordre de 21 214 milliards DA (ou l'équivalent de 286 milliards de dollars) et concerne deux volets à savoir:

- Le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 9 700 milliards DA (équivalent à 130 milliards de dollars) ;
- Et l'engagement de projets nouveaux pour un montant de 11 534 milliards DA (soit l'équivalent de près de 156 milliards de dollars).

1-2 LES REFORMES ESSENTIELLES DE L'ECONOMIE

La nécessité d'entreprendre des réformes économiques s'est imposée aux responsables politiques à la suite du choc pétrolier de 1986. Les mesures visant la réforme du secteur agricole, l'autonomie de gestion des entreprises publiques et la tentative d'associer l'investissement privé au développement économique du pays étaient nécessaires pour améliorer les performances de l'économie nationale. Ces réformes ont, aussi, été influencées par le regain du libéralisme au niveau international, et pour une large part, encouragées par les institutions financières internationales, notamment, le FMI et la Banque Mondiale.

1-2-1 Le secteur public

En 1980, les entreprises suivent une restructuration organique où chacune d'elle se voit créer des entités sur la base d'une spécialité par activité, concentration et fonction. En 1988, de nouvelles lois donnent aux entreprises leur autonomie. En 1994, une nouvelle restructuration des entreprises est adoptée, celle de la filialisation.

1-2-2 La privatisation des entreprises publiques

En 1995, une loi sur la privatisation est adoptée, puis a été amendée en 2001, cette loi a permis aux entreprises publiques économiques (EPE) d'ouvrir leur capital aux opérateurs privés, et des entreprises publiques locales (EPL) ont été privatisées en dépit de leur travailleurs mais beaucoup d'autres se voient cesser leurs activités.

1-2-3 Le secteur privé

Avec les nouveaux codes d'investissement promulgués par l'Etat, le secteur privé se voit enfin s'attribuer d'une attention particulière. En 1982 un premier code est établi, ce dernier vise à réhabiliter ce secteur en soumettant son investissement à une procédure d'agrément obligatoire. Un deuxième code fut instauré en 1988, limitant le secteur privé à une simple déclaration. En 1990, la loi sur la monnaie et le crédit met ce secteur dans la même égalité concernant les crédits bancaires. un troisième code, en 1993, fait bénéficier le secteur privé de différents avantages comme l'exonération fiscale, la réduction des tarifs douaniers et une bonification des taux de crédit, et a mis en place un guichet unique pour accomplir les procédures de réalisation des projets. Enfin, en août 2001, une nouvelle loi relative à l'investissement est adoptée, créant un guichet unique dans toutes les wilayas du pays.

1-2-4 L'agriculture

Avec la libéralisation des prix de commercialisation des produits agricoles en 1980, la privatisation des fermes en 1988 ainsi que la suppression de toute centralisation de prix, le secteur agricole a connu une évolution importante.

1-2-5 Le secteur monétaire et financier

Entreprise dès 1989, la réforme du système monétaire et fiscal allait dès lors s'appuyer sur quelques mesures fortes destinées à enrayer l'inflation monétaire et rééquilibrer les comptes des agents économiques et du Trésor en ménageant une transition de l'économie d'endettement vers une économie s'appuyant davantage sur les marchés monétaire et financier. Il fallait supprimer la transformation des capitaux en revenus et réamorcer le reflux

par transformation des revenus en capitaux (rétablir l'intermédiation). L'essentiel des mesures menées à partir de 1990 se résume comme suit²⁶:

- Atténuation de la liaison entre dépenses budgétaires et création monétaire par un nouveau statut de la Banque centrale la rendant moins dépendante vis-à-vis du Trésor et supprimant la tutelle du ministère des Finances sur elle. La loi sur la monnaie et le crédit rendit effective la disparition de la tutelle directe exercée par le ministère des Finances sur la Banque centrale. La Banque n'est plus une administration publique mais un établissement indépendant et réputé commerçant. La Banque est libre de définir les modalités de refinancement des banques commerciales aussi bien en matière de taux que de quantités. Bien entendu, ces dispositions ne pouvaient être pertinentes que si la Banque avait la maîtrise totale du contrôle de la création monétaire et, de ce fait, disposait en premier lieu des avoirs de change du pays ;
- Redonner la propriété des avoirs de change à la Banque centrale : la loi dispose que toutes les recettes provenant des produits miniers sont dorénavant propriété de fait de la Banque centrale. La disposition prise rendait la Banque centrale effectivement responsable de la gestion des devises et, de ce fait, exigeait une réforme des modes d'allocation des avoirs de change. Certes, le ministère du Plan continuait de faire son travail de centralisation et de prévision mais il ne pouvait plus, par inscription préalable et file d'attente, gouverner les autorisations d'importations. Celles-ci revenaient à la Banque qui, seule, disposait dorénavant du pouvoir d'autoriser les transferts.

1-2-6 Le marché du travail

Depuis 1989, le gouvernement a mis en œuvre d'importants programmes de promotion d'emploi en faveur des jeunes chômeurs. En 1990 la législation du travail est modifiée pour instaurer le pluralisme syndical et introduire dans les relations de travail une plus grande flexibilité avec principalement la fixation des salaires et des conditions de travail entre les partenaires sociaux de l'entreprise, la contractualisation de l'emploi et le licenciement pour des raisons économiques. En 1994, les pouvoirs publics ont adopté un ensemble de mesures de protection sociale basées sur l'établissement d'une assurance chômage au bénéfice des travailleurs concernés par le licenciement pour raison économique et sur l'instauration des mesures autorisant la retraite anticipée et le départ volontaire.

²⁶ Ahmed Henni, La réforme monétaire et financière en Algérie Enseignements pour une transition vers le marché dans un pays en voie de développement, Confluences Méditerranée 209/4 N°71, pp 27-40

1-2-7 Le commerce

Les réformes de ce secteur ont permis la libéralisation des prix et la suppression des prix administrés. Aussi, la suppression des monopoles d'importation et de distribution ont permis en quelques années la libéralisation du commerce intérieur et extérieur. Enfin, le tarif douanier a connu une baisse régulière passant de 60 % en 1996 à 40 % en 2001 pour se trouver, en vertu de la loi du 20 août 2001, avec trois taux : 5% (matières premières, 15% (produits semi finis) et 30 % (produits finis).

Enfin, il y a lieu de dire que ces réformes ont permis l'équilibre de certains indicateurs tel que le taux d'inflation qui a baissé de 31,7% en 1992 à 2,6% en 1999, l'équilibre de la balance des paiements, le déficit de 1993 se transforme en excédent en 1997, mais à côté de cela, ces réformes, notamment, celles de restructurations et privatisation des entreprises ont conduit à des chocs sociaux avec le licenciement de milliers de personnes (plus de 400 000 salariés depuis 1995).

SECTION 2 : L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN ALGERIE

L'augmentation de la population active algérienne depuis l'indépendance à nos jours a conduit à une transformation importante du marché du travail dans sa structure selon l'âge, le genre, le milieu, le niveau de qualification, le secteur d'activité et le statut juridique. Dans ce contexte, on présentera dans cette section, une analyse descriptive des caractéristiques majeures du marché du travail en Algérie où on s'intéressera à l'évolution de l'emploi et du chômage depuis l'Indépendance à ce jour.

2-1 CARACTERISTIQUES ET EVOLUTION DE L'EMPLOI EN ALGERIE

En Algérie, l'évolution de l'emploi est passée par trois périodes marquantes : La période (1966/1987), caractérisée par une croissance de l'emploi ; la période (1988/1999), où le marché de l'emploi rentre en crise et la période à l'entame des années 2000 où le marché de l'emploi commence à sortir de la crise suite à la mise en œuvre du plan de relance économique en 2001.

2-1-1 Evolution de l'offre d'emploi en Algérie

Tableau N°2-1 : Evolution de l'offre d'emploi en Algérie (en million)

Année	1966	1977	1987	1994	1997	2001	2007	2012	2015
Valeur	1,720	2,336	4,139	5,154	5,815	6,513	8,594	10,170	10,594

Source : CNES (2002), l'ONS 2012,2015

L'emploi a connu une forte augmentation durant la période 1966-1987, la population active occupée est passée de 1,72 millions en 1966 à 4,139 millions en 1987. Ce qui s'explique par l'augmentation du taux d'investissement suite à la construction de système productif national et la politique publique d'industrialisation appliquée à partir des années 1970, une augmentation qui ne dure pas longtemps car la crise qu'a connue l'économie algérienne a fait baisser l'offre d'emploi passant à 125 000²⁷ postes en 1985 et 75 000 postes en 1986 puis 64 500 postes en 1987.

La période allant de 1988 à 1999 a connu une forte baisse de l'offre de travail suite à la crise économique et l'introduction du PAS n'a fait qu'aggraver la situation en imposant la dissolution de nombreuses entreprises publiques et la compression d'effectif pour d'autres, ce qui a eu des effets négatifs sur l'emploi. Le volume de l'emploi global est passé de 5,052 millions en 1993 à 5,95 millions en 1997, y compris l'emploi informel. Si on considère les chiffres hors emploi informel, le nombre des personnes occupées est passé de 4,273 millions en 1993 à 4,465 millions en 1995, soit une création annuelle de 96 000 postes.

Avec le plan de relance économique initié en 2001 et aux nombreux programmes de promotion de l'emploi (ANSEJ, ANGEM, CNAC et ADS) qui ont contribué en grande partie à redynamiser le marché du travail algérien, l'emploi connaît à nouveau une augmentation passant de 6,513 millions postes en 2001 à 10,594 postes en 2015 soit une création de 4,081 millions emplois.

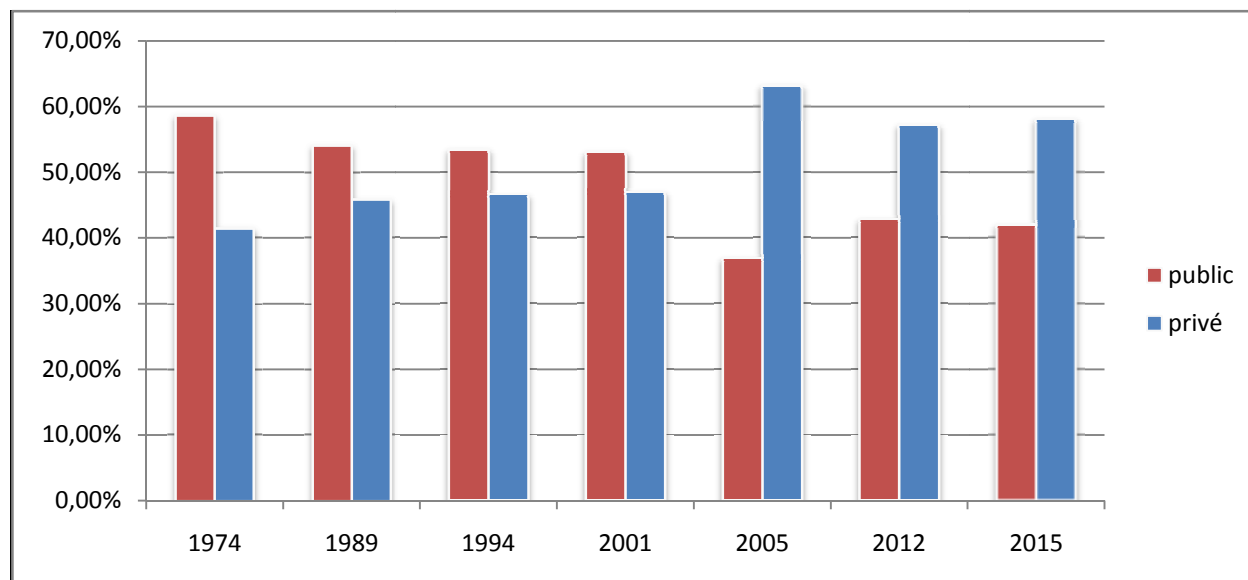
2-1-2 Evolution de l'emploi selon les secteurs juridiques

Si nous regardons la concentration de l'emploi selon les secteurs juridiques, nous nous rendons compte que depuis l'indépendance, les parts respectives de l'emploi public et privé ont suivi une évolution selon la transformation des parts respectives de l'Etat et des

²⁷Données statistiques tirées d'après ARHAB Baya, « contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », université de Bejaia, juillet 2010, p 244.

opérateurs privés dans les activités socio-économiques. La figure N°2-1 nous montre la part de chacun des deux secteurs dans l'emploi total au fil des années.

Figure N°2-1 : parts en % des secteurs public et privé dans l'emploi total de 1974 à 2015



Source : enquêtes de l'ONS pour différentes années et CNES (2002)

Durant la période (1967/1974) où l'économie était planifiée, le secteur public a connu une dominance vis-à-vis du secteur privé. Cette situation se maintient plus tard, même en période de crise et des réformes engagées pendant les années 90. La figure N°2-1 nous renseigne clairement que même avec la suppression massive d'emplois dans les entreprises publiques (405000 postes supprimés et 815 entreprises dissoutes, notamment dans le BTP et l'industrie entre 1994 et 1997), le secteur public garde une part majoritaire dans l'emploi total. Une situation qui ne dure pas dans le temps, avec la libéralisation de l'économie dans les années 90, le secteur privé commence à prendre essor jusqu'à dominer le marché du travail, passant de 45,84% en 1989 à 63,15% en 2005 et 58% en 2015 soit une population de 6139 mille postes occupés dans le secteur privé contre 4455 personnes occupées dans le secteur public soit un taux de 42% .

Notons aussi que l'Etat domine le secteur des hydrocarbures à 100% d'emplois et ce depuis sa nationalisation en 1971, et le secteur privé privilège les services, l'agriculture, les assurances, etc.

2-1-3 Répartition de l'emploi par secteur d'activité

Durant les premières années de l'indépendance le secteur d'agriculture été le secteur le plus créateur d'emploi suivi par le secteur commerce et services. Mais au milieu des années 80, le secteur commerce et service a pris le relais et est resté jusqu'à nos jours le premier créateur d'emploi. Le tableau suivant retrace la contribution de chaque secteur d'activité dans l'emploi total de 1966 à 2015.

Tableau N°2-2 : évolution de l'emploi (en millier) par secteur d'activité (1966-2015)

	1966	1977	1987	1990	2000	2003	2008	2012	2015
agriculture	860,3	692,16	724,70	907,49	873	1412	1252	899	917
Industrie	124,6	401,46	652,15	701,39	826	804	1141	1290	1377
BTP	70,5	345,82	659,14	651,37	617	800	1575	1826	1776
Commerce et s/ce	665,3	284,56	534,17	658,51	3864	3667	5178	6224	6524
Transport		132,42	216,34	252,23					
Administration		397,02	1180,36	1318,37					
Non déclarés		83,53	170,87	/					
Total	1720,7	2336,91	4137,74	4516,36	6180	6683	9146	10239	10594

Source : CNES 2001, ONS rétrospective 1962-2011, ONS 2012, ONS 2015

- **L'agriculture** : D'après le tableau, nous constatons que juste après l'indépendance le secteur agricole a été le secteur le plus créateur d'emplois, offrant 860,3 mille postes en 1966 et 692,160 mille postes en 1977, cela s'explique par la généralisation de l'autogestion. Mais à partir des années 80 la part de l'agriculture enregistre un recul dans l'emploi total passant à 724 ,699 mille occupés en 1987, à cause des difficultés que rencontrent chaque jour les agriculteurs, ce qui favorise l'exode rural des jeunes vers les zones urbaines. Suite à l'adoption du Programme National de Développement Agricole (PNDA) en 2000, l'agriculture connaît de nouveau un accroissement et atteint 1,412 millions d'emplois en 2003, ce qui ne dure pas 1,136 millions d'emplois en 2010 soit un taux de 11,67% et un taux de 8,7% en 2015.

- **L'industrie** : En 1966, le secteur industriel n'offrait que 124,6 mille emplois et a connu une faible évolution qui a atteint seulement 493 mille personnes en 1999. Mais à partir des

années 2000 avec la poussée du secteur privé et la dynamisation de certaines unités publiques suite à leur privatisation et la restructuration d'autres unités, l'industrie a connu un accroissement qui atteint 1,335 millions en 2012. Enfin, en 2015 l'industrie atteint 1,377 millions d'emplois occupés soit un taux de 13% de la population occupée.

- **B.T.P :** Le secteur bâtiment a connu un accroissement et une amélioration de sa part dans l'emploi total, surtout avec les deux plans de relance économique engagés qui ont visé la réalisation de nombreuses infrastructures et un million de logements, ce qui a permis 800 mille emplois en 2003, 1,575 millions en 2008 et 1,776 millions de postes occupés en 2015.
- **Le commerce et service :** C'est le secteur le plus créateur d'emplois, même pendant l'économie planifiée (665,3 mille personnes en 1966 et 1,930 millions de personne en 1987). La part de ce secteur continue son évolution au fil des années, avec l'enclenchement du processus de libéralisation de l'économie avec 6,224 millions de personnes en 2012 et 6,524 millions de postes occupés en 2015.

2-2 EVOLUTION ET CARACTERISTIQUES DU CHOMAGE EN ALGERIE

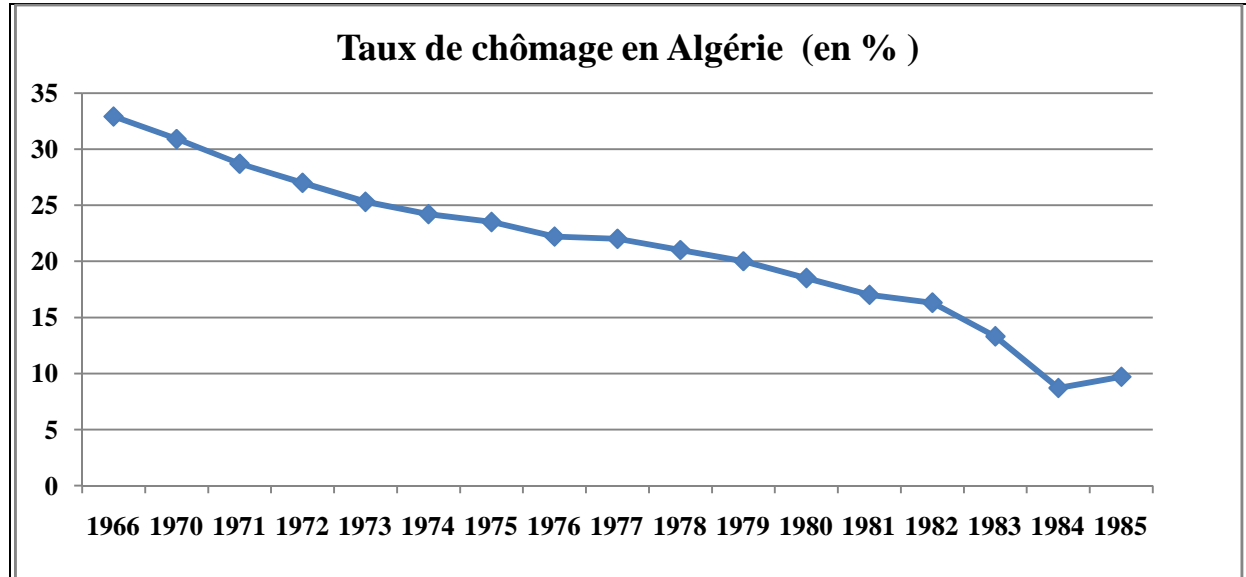
Le chômage en Algérie a connu trois grandes phases distinctes. La première, depuis l'indépendance jusqu'au milieu des années 80 où le taux de chômage était décroissant. La deuxième, entre 1986 et 2000, dans laquelle l'évolution de ce phénomène était sans cesse croissante. Enfin, la dernière phase, depuis l'année 2001 jusqu'à 2015 où le taux de chômage a repris sa tendance à la baisse.

2-2-1 L'évolution du chômage en Algérie

Le chômage en Algérie a connu trois périodes essentielles qui sont:

➤ La période (1966 /1985) :

Figure N°2-2 : Evolution du taux de chômage en Algérie de 1966 à 1985 (en %)



Source : Etablie par nous-mêmes à partir des données de l'ONS.

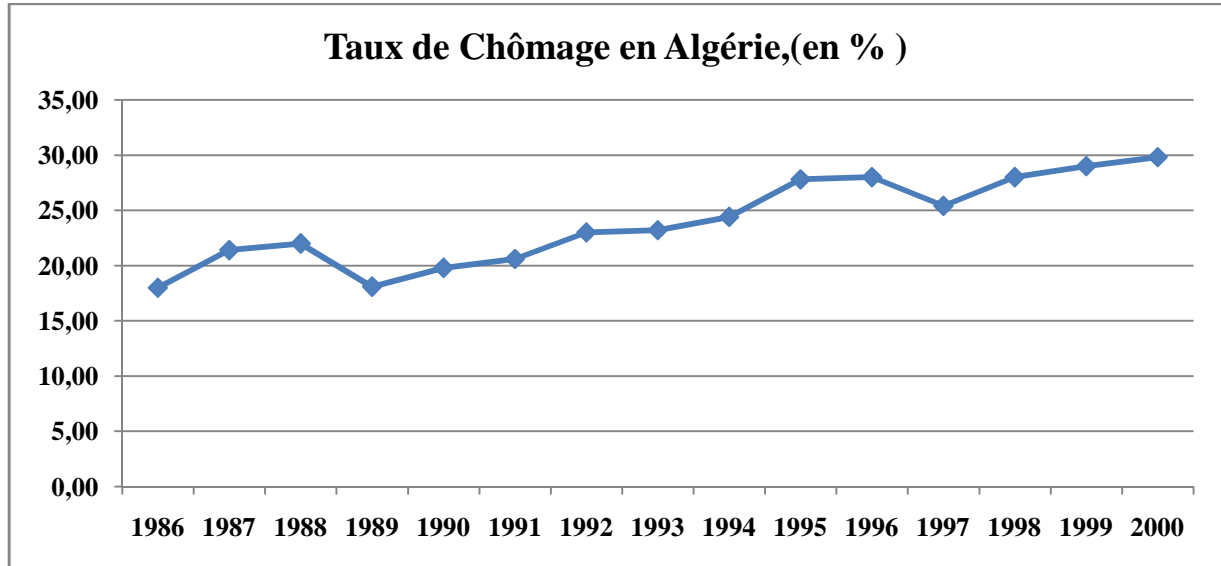
La période (1966/1985) correspond à celle de l'économie administrée, et durant cette période le taux de chômage a considérablement diminué, passant de 32,9% en 1966 à 9,70% en 1985 ; soit une perte de 23,2 points de pourcentage sur une période de 19 années. Cette tendance à la baisse est due essentiellement à trois facteurs :

- ✓ L'obligation faite au secteur public et au domaine agricole de recruter beaucoup plus que leur besoin réel ;
- ✓ Les accords de coopération pour la migration de travail que l'Algérie a établi avec plusieurs pays en particulier avec la France, géré par l'ONAMO²⁸ jusqu'à 1973 ;
- ✓ L'instauration en 1968 d'un Service National Obligatoire pour tous les jeunes citoyens remplissant les critères d'aptitudes physiques et mentales d'une durée de 24 mois ce qui a retiré momentanément ces derniers du marché du travail.

²⁸ONAMO : Office National de la Main d'Œuvre, créé par le décret du 29 novembre 1962. Il a pour principale fonction, la gestion des flux migratoires des travailleurs algériens vers la France et la République démocratique allemande. En 1990, un changement de dénomination de l'ONAMO est décidé. L'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM) prend sa suite en tant qu'établissement public.

➤ La période (1986/2000) :

Figure N°2-3 : Evolution du taux de chômage en Algérie de 1986 à 2000 (en %)

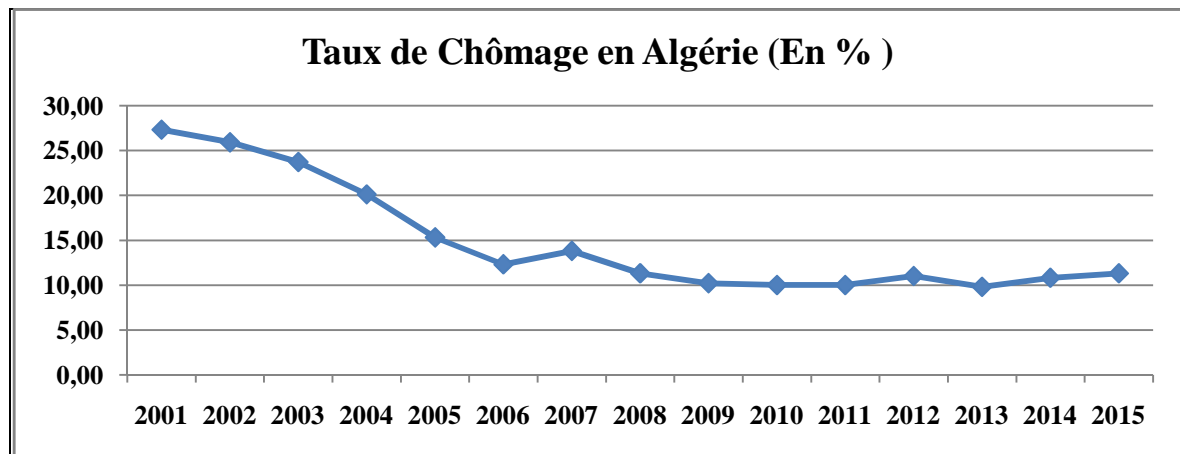


Source : Etablie par nous-mêmes à partir des données de l'ONS.

La deuxième période débute à partir de 1987. C'est la période qui fait suite au contre choc pétrolier de 1986 et donc de la crise de l'économie qui a causé la hausse du chômage qui a atteint 22% en 1988. Mais nous remarquons aussi une légère baisse dans les 2 années qui suivent. Une baisse qui ne dure pas longtemps et qui s'explique par les dispositifs d'emploi d'urgence introduits par l'Etat pour calmer les tensions du soulèvement populaire d'octobre 1988, mais cette baisse ne dure pas et le taux de chômage repart à la hausse pour atteindre 29,8% en 2000. Cette hausse est due aux effets du plan d'ajustement structurel et l'arrivée massive des primo demandeurs sur le marché de travail.

➤ La période (2001/2015) :

Figure N°2-4 : Evolution de chômage en Algérie de 2001 à 2015 (en %)



Source : Etablie par nous-mêmes à partir des données de l'ONS.

Enfin la troisième période commence en 2001. Elle est caractérisée par une tendance à la baisse du chômage, passant de 29,8% en 2000 à 10,8% en 2014 soit une perte de 19 points de pourcentage dans un intervalle de 14ans. Cette baisse remarquable est due principalement aux mesures prises par l'Etat dans sa politique de lutte contre le chômage.

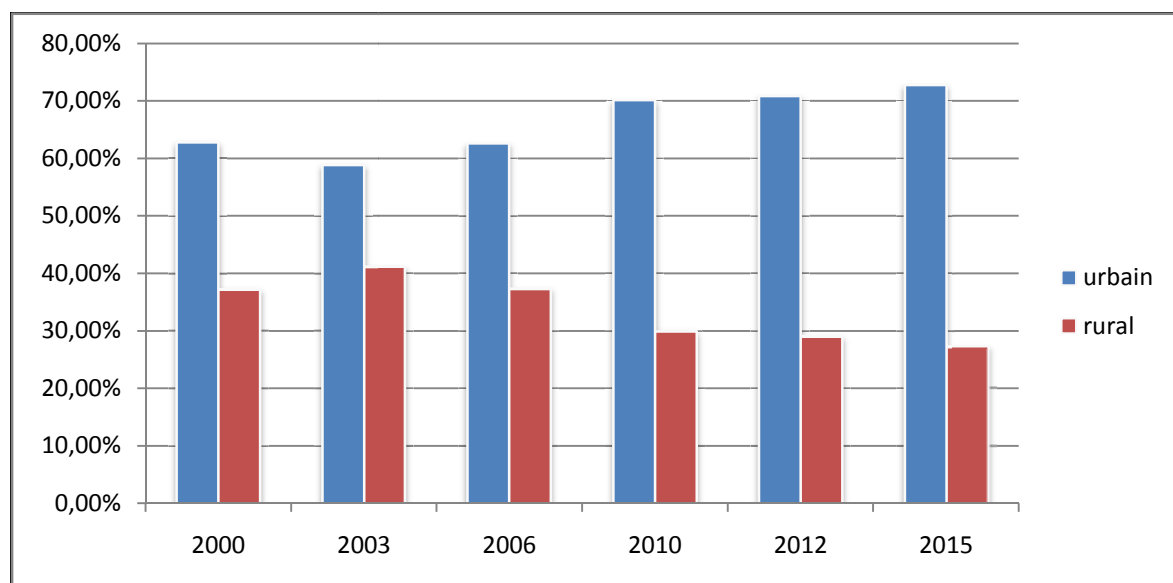
2-2-2 Caractéristiques du chômage en Algérie :

Le chômage en Algérie fait apparaitre des caractéristiques qui sont comme suit :

➤ **Le chômage selon la zone :**

Le chômage en Algérie est caractérisé par une disparité entre la zone urbaine et la zone rurale. En 2015, le taux de chômage dans la région urbaine été de 72,77% du taux total (soit 973 mille chômeurs) contre 27,23% du taux total dans la région rurale (soit 364 mille chômeurs).

Figure N°2-5 : Parts de la zone urbaine et rurale dans le chômage total(en %)



Source : Etablie par nous-mêmes à partir des données de l'ONS.

La lecture de la figure N°2-5 montre que le taux de chômage dans la zone urbaine reste toujours plus élevé que celui enregistré dans la zone rurale entre 2000 et 2015, à part un petit écart en 2003 avec un taux de 58,85% dans l'urbain et 41,15% dans le rural qui est dû à l'essor du secteur privé et la restructuration de certaines entreprises publiques, puis augmente à nouveau jusqu'à atteindre 72,77% du taux total en 2015 tandis que le taux de chômage dans la zone rurale enregistre une baisse et il passe à 27,23% en 2015 et ce grâce à la mise en œuvre du Programme Nationale de Développement Agricole en 2000.

➤ **Le Chômage par tranche d'âge :**

D'après le tableau N°2-2, nous constatons que le phénomène du chômage touche davantage les jeunes de moins de 34 ans. Même s'il a fortement baissé depuis 2001. En effet, pour les tranches d'âge de (moins de 20 ans), (20-24ans), (25-29ans) et (30-34 ans) il est passé respectivement de 51,35%, 45,92%, 37,56%, 23,07% respectivement pour les tranches d'âge ans en 2001 à 38,8%, 26,6%, 18,4%, 9,9% en 2015. Le taux de chômage des moins de 20ans et celui de ceux âgés de 20 à 24 ans ont connu une baisse importante qui s'explique par les dispositifs pris par l'Etat en matière d'insertion des jeunes à travers des Contrats à Durée Déterminée (CDD) mais ce taux reste élevé au regard des normes internationales.

Tableau N°2-2 : Evolution des taux de chômage par groupe d'âges

tranches d'âge	2001	2004	2008	2010	2013	2015
-de 20 ans	51,35	35,36	25,2	23,2	30,0	38,8
20-24	49,92	31,02	23,3	21,0	23,4	27,6
25-29	37,56	26,61	18	16,5	13,4	18,4
30-34	23,07	15,13	10,1	8,9	8,4	9,9
35-39	14,07	9	5,5	4,6	6,0	5,8
40-44	11,21	6,21	3	2,8	3,6	4,6
45-49	10,33	5,57	2,1	2,0	2,8	2,8
50-54	11,79	4,19	2,2	1,7	2,6	2,5
55-59	7,51	3,50	1,6	1,9	2,3	2,7
Total	27,3	17,7	11,3	10,0	9,8	11,2

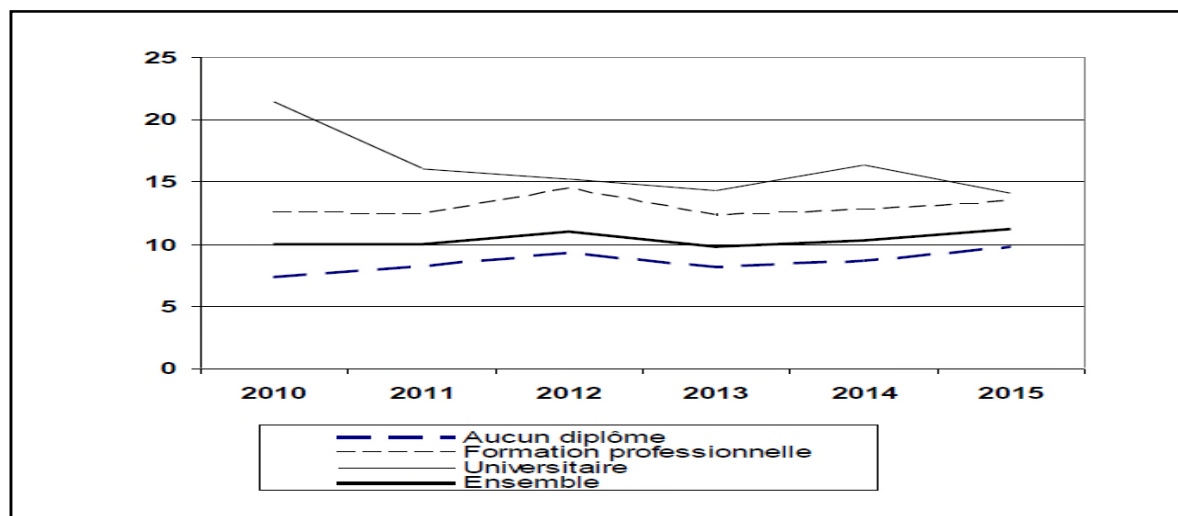
Source : élaboré par nous même à partir des données ONS (2001), ONS (2015)

En 2015, Le taux de chômage juvénile (16-24 ans) atteint 29,9% soit près d'un jeune actif sur trois, ce taux élevé peut être expliqué par la part importante qu'occupe cette tranche d'âge dans la composition de la population totale ainsi son arrivée massive sur le marché du travail et la difficulté de son insertion.

➤ **Chômage des diplômés :**

L'évolution du taux de chômage selon le diplôme entre 2014 et 2015 fait ressortir une régression du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, après la hausse enregistrée en septembre 2014, passant de 16,4% à 14,1%. Par ailleurs, celui des personnes sans qualification a connu un accroissement de 1,2 point (passant de 8,6% à 9,8%), alors que celui des diplômés des instituts de formation professionnelle a augmenté de 0,7 point (passant de 12,7% à 13,4%).

Figure N°2-6 : Evolution du taux de chômage (2010- 2015) par diplôme



Source : ONS 2015.

Il est à noter, à cet effet, que plus de 55,7% des chômeurs n'ont aucun diplôme, soit un volume de 745 000 personnes, 23,3% sont diplômés de la formation professionnelle, alors que les diplômés universitaires en constituent 21%. En moyenne, un chômeur sur quatre est en quête d'un poste d'emploi depuis moins d'une année (25,8%), soit un volume de 336 000 chômeurs. Les chômeurs de longue durée (cherchant un poste d'emploi depuis une année ou plus) constituent 71,2% de la population en chômage. Par ailleurs, les chômeurs ayant déjà travaillé dans le passé sont estimés à 461 000 personnes, formant ainsi 34,4% de la population en chômage. Deux tiers de cette population travaillait comme salariés non permanents et 68,5% travaillaient dans le secteur privé.

➤ **Le chômage des femmes :**

L'arrivée des femmes sur le marché du travail algérien était très lente, avec une progression remarquable pendant les années récentes. Les chiffres dont nous disposons montrent clairement que le chômage touche davantage les femmes que les hommes (954 mille hommes contre 384 mille femmes), mais le taux de participation de ces dernières au marché du travail reste faible du fait que certains secteurs d'activités exigent des capacités physiques élevées qu'on retrouve notamment chez la gente masculine (tels que la sidérurgie, le BTP, l'extraction des produits pétroliers, etc), ce qui fait que la présence des femmes se concentre dans le secteur d'administration et de l'éducation nationale. Des facteurs religieux et culturels peuvent aussi expliquer l'importance du chômage des femmes en Algérie, il est de 9,9% chez les hommes et de 16,6% chez les femmes du taux de chômage total en 2015.

SECTION 3 : LES DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE

Parmi les facteurs explicatifs de la hausse du chômage en Algérie, le taux élevé de croissance démographique ainsi qu'un taux de participation à la hausse, du fait notamment de l'amélioration du niveau d'éducation, en particulier de la population féminine. Dans cette section, nous évoquerons les différents déterminants du chômage en Algérie.

3-1 LA FORTE PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHE DU TRAVAIL

Jusqu'au milieu de la décennie quatre-vingt, les femmes sont cantonnées aux tâches domestiques, et même lorsqu'elles aident à des travaux agricoles où artisanaux, leur activité n'est pas reconnue et ne leur donne pas accès aux droits dus aux travailleurs (retraite, protection sociale, ...). Cette situation va changer et la part des femmes dans la population active va augmenter sous l'effet de plusieurs facteurs²⁹.

Tableau N°2-4 : Evolution et part de l'activité féminine (en millier)

	1977	1987	1991	2001	2008	2012	2015
Population active féminine	159,5	430,3	624	1288	1730	2142	2317
Population active totale	3047,9	5341,1	5958,5	8568	10315	11423	11932
% population active féminine/ population active totale	5,2	8,1	10,5	15,0	16,8	18,8	19,4

Source : élaboré par nous même à partir des données ONS

Le tableau N°2-3 illustre un accroissement assez significatif du taux d'activité chez les femmes, de même que le volume de la population active constituent des éléments révélateurs de l'évolution de la participation de la femme, de plus en plus prononcée, dans la sphère économique. La population active féminine a vu son volume se multiplier par plus de 14 entre 1977 et 2015, alors que la population active totale a plus que triplé durant la même période. La part de la population active féminine sur la population active totale ne fait qu'augmenter passant de 5,2 % à 19,4 % durant cette même période. Cet accroissement s'explique par le niveau élevé de l'éducation et l'accès des femmes aux études universitaires ce qui fait reculer l'âge de mariage et la participation de ces dernières au marché du travail.

²⁹ARHAB Baya, « contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », université de Bejaia, juillet 2010.

3-2 LE FACTEUR DEMOGRAPHIQUE

Après l'indépendance jusqu'au milieu des années 80, l'Algérie enregistre une croissance démographique très élevée passant de 11821 mille en 1966 à 22601 mille en 1987, avec la mise en œuvre du planning familial en février 1983, le taux de croissance démographique se ralentit et atteint passant de 3,25% en 1983 à 2,66% en 1989, 1,41% en 2000. Deux facteurs³⁰ principaux expliquent cette croissance démographique marquée surtout dans les années 1970 et le début des années 1980 :

- ✓ La forte natalité dont le taux brut est resté élevé (20,63 par mille personnes en 2008) malgré sa baisse de plus de sa moitié par rapport à l'année 1980 (avec 43,63 par mille personnes en 1980) grâce au lancement de la politique d'espacement des naissances en 1983, d'un côté et l'élévation du niveau général d'éducation d'un autre côté ;
- ✓ La baisse du taux brut de mortalité qui est passé de 16,41 pour mille personnes en 1970 à 11,71 pour mille personnes en 1980 et à 6,56 en 1990 pour atteindre 4,92 pour mille personnes en 2008.

Nous remarquons que la population active a connu aussi une très forte croissance depuis 1966 passant de 2,550 millions de personnes en 1966 à 8,690 millions de personnes en 2000 et 11,932 millions de personnes en 2015 qui s'explique par l'accroissement de la population totale de l'Algérie. Une population active qui augmente plus vite que la population totale et qui s'explique par le processus continu de l'urbanisation depuis 1980 et l'arrivée massive des femmes et des jeunes sur le marché du travail.

3-3 L'INADEQUATION FORMATION/EMPLOI

L'appareil de formation a subi de nombreuses transformations au cours de son évolution. Il a fait l'objet de mutations internes autonomes qui ont peu de liens avec l'appareil économique et le marché du travail. Ainsi, alors que l'on veut réindustrialiser le pays, les effectifs qui fréquentent les facultés hard (sciences) constituent moins de 15% du total. On a gonflé certaines disciplines des sciences humaines alors que le marché leur tourne le dos.

On forme en fonction des facultés et des professeurs disponibles au lieu de prendre en considération l'évolution des besoins du marché du travail. Le phénomène se duplique à tous les niveaux : les métiers techniques manuels connaissent des évolutions insuffisantes. Ce n'est

³⁰BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) », université de Tlemcen, 2012-2013

que récemment que la formation professionnelle a entrepris des réformes profondes en ce sens. En attendant, on importe de la main d'œuvre qualifiée dans un pays où le taux de chômage des jeunes est alarmant³¹.

3-4 LA REGLEMENTATION CONTRAIGNANTE DU TRAVAIL

La réglementation est nécessaire pour encadrer le contrat de travail et protéger les salariés contre d'éventuels abus de la part des employeurs, mais il est admis qu'une régulation très sévère (les normes de travail, le salaire minimum, le poids des syndicats, le cadre institutionnel de recrutement et de licenciement...), nuit au bon fonctionnement du marché du travail et y introduit des rigidités dont les conséquences apparaissent au double plan micro et macro-économique. Au niveau microéconomique, une réglementation trop tatillonne n'encourage pas les entrepreneurs nationaux à investir et innover car elle entrave leur capacité d'adaptation face à un environnement évoluant rapidement et une concurrence très rude. Les firmes étrangères pour leur part, ne s'accommodent pas d'un tel climat et s'installeront ailleurs. Au plan macroéconomique, une réglementation stricte ne facilite pas l'adaptation aux chocs que sont les crises et reprises économiques. Il s'en suit que l'emploi dans les entreprises privées ne peut augmenter considérablement. Cette situation a régné en Algérie durant les années de l'économie planifiée où les travailleurs étaient des privilégiés : le licenciement était prohibé, l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), un puissant syndicat reconnu alors, veillait à la stricte application de la loi, rendant le renvoi d'un travailleur quasi-impossible ; les salariés bénéficiaient de nombreuses primes y compris lorsque l'entreprise est déficitaire, Bien que la réglementation ait connu de nombreux allègements (en autorisant le licenciement pour raison économique sous conditions, le recrutement en CDD et en temps partiel, l'intervention des opérateurs privés dans l'intermédiation sur le marché du travail) dans les années 90 en réponse aux difficultés de l'économie nationale, elle demeure plus stricte que celles de nombreux pays, ce qui produit des conséquences très fâcheuses pour l'emploi.

3-4 L'INCIDENCE DES CHOCS EXOGENES

Tout pays est exposé à des chocs exogènes susceptibles de frapper son économie et la déstabiliser, mais une économie solide peut faire face et limiter les perturbations. L'Algérie n'a pas échappé à ces chocs, la baisse des cours du pétrole en 1986, a conduit à l'abandon des

³¹ http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/soc/causes_structurelles_chomage.htm consulté le 20/07/16

objectifs inscrits au programme du deuxième plan quinquennal, la limitation des importations des matières premières d'équipement nécessaires à l'investissement productif a limité la création de nouveaux emplois, seuls 347000 postes de travail ont été créés sur un total de 950 000 emplois.

Un autre choc qu'a subi l'Algérie est celui des réformes du secteur public dans le cadre du PAS qui ont, à leur tour, affecté la capacité de l'économie nationale à créer des emplois, avec la dissolution d'entreprises publiques déficientes et la privatisation d'autres. Selon les chiffres du Ministère de l'industrie, les opérations de cession des actifs des entreprises publiques locales (EPL) ont touché 935 unités toutes activités confondues), occasionnant le renvoi de 84 990 travailleurs, comme le montre le tableau N°2-4:

Tableau N°2-5 : Répartition des pertes d'emplois selon le type d'entreprise et la branche d'activité

BAEI	Agriculture	Industrie	BTP	Service	Total
EPE	1648	24642	69726	20432	11643
%	1,42	21,15	59,89	17,55	100,00
EPL	1361	6622	52009	21221	81213
%	1,68	8,15	64,04	26,13	100,00
Total	3009	31246	12173	41653	19764
%	1,52	15,81	61,59	21,07	100,00

Source : Ministère du travail 1998

Le secteur public non marchand n'est pas épargné, le Fonds Monétaire International (FMI) a jugé nécessaire de réduire les effectifs employés dans l'administration d'environ 50 000 salariés pour se rapprocher des normes internationales.

Conclusion :

Après l'indépendance, l'Algérie a adopté un certain nombre de réformes économiques qui ont touchés tout les domaines, ces réformes n'ont pas fait baisser le taux de chômage. Face à ce taux élevé de chômage, des dispositifs ont été pris par les pouvoir public, ces mesures seront l'objet du prochain chapitre.

Introduction :

Pour faire face au chômage élevé en Algérie, l'Etat a mis en place des dispositifs d'intervention sur le marché du travail et des institutions intermédiaires chargées de les mettre en œuvre. Ces dispositifs sont constitués de mesures passives, sous forme de transfert en liquidité en faveur des populations les plus défavorisées et des mesures actives sous forme d'aide à la création d'activité ou d'action de formation professionnelle. Dans le présent chapitre structuré en trois sections, nous allons présenter les politiques publiques de l'emploi telles qu'elles ont été conduites en Algérie. Nous consacrons la première section à la présentation de ces politiques, en distinguant les mesures passives et les mesures actives. La deuxième section portera sur les institutions chargées de mettre en œuvre ces mesures et enfin la troisième section abordera les limites de la politique de promotion de l'emploi.

SECTION 1 : LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

En 1988, un premier programme de lutte contre le chômage a été lancé par Le ministère du travail et de protection sociale, un programme d'emploi de jeune (PEJ), destinée aux personnes âgées de 16 à 30 étant donné que le chômage touche beaucoup plus cette catégorie (75.5%). Ce programme proposait une occupation temporaire des jeunes dans des chantiers organisés par les collectivités locales et les départements ministériels qui occupent des secteurs agricoles, hydrauliques, des forêts et du bâtiment. Ce programme propose aussi des formations aux jeunes demandeurs d'emploi qui n'ont pas un niveau d'étude élevé. En 1990, un nouveau programme appelé dispositif d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) a été lancé par les pouvoirs publics.

1-1 LES MESURES PASSIVES :

Les mesures passives ont pour objectifs de réduire les effets du chômage, en incitant une partie des demandeurs d'emploi de se retirer du marché du travail, en leurs garantissant un revenu de remplacement. En Algérie ces revenus se présentent sous deux formes ; le transfert en liquide et l'incitation de certains salariés à quitter leur travail volontairement ou sortir en retraite anticipé.

a- Les transferts en liquides

Ces mesures ont été instaurées par l'Etat et ont comme but l'assurance ou l'aide aux chômeurs. En 1992 la première forme de transfert a vu le jour en Algérie, dans le cadre de l'Indemnité aux Catégories Sociales sans Revenu (ICSR), celle-ci est d'un montant de 120DA/mois et par personne à charge. Suite aux limites qu'a affichées ce transfert, deux indemnités sont apparues en 1994 : Allocation Forfaitaire de Solidarité AFS et l'Indemnité d'Activité d'Intérêt General (IAIG).

L'AFS est destiné aux chefs de familles victimes de licenciement ou incapables de travailler en raison de leurs âges ou d'handicap. Son montant est de 3000 DA (depuis 2009). Les salariés ayant perdus involontairement leurs emplois pour des raisons économiques, ont le droit de bénéficier sous conditions d'une allocation au chômage versé par l'entreprise. Ce dispositif a été confié à la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).

L'Algérie est le premier pays arabe et le deuxième sur le continent africain après l'Afrique du Sud à instaurer un système d'indemnisation en faveur des personnes licenciées pour une raison économique. Ce dispositif en faveur des chômeurs n'échappe pas à la critique et révèle des limites. Profitant aux salariés du secteur économique, une des limites de ce régime est de laisser en marge de ce dispositif les travailleurs des administrations publiques, mais surtout un grand nombre de salariés à Contrat de travail à Durée Déterminée (CDD) ainsi que les nombreux travailleurs du secteur informel. Le code du travail (2003) définit clairement les modalités d'application de ce dispositif pour le secteur économique, mais ne précise pas les mêmes conditions pour les salariés de la fonction publique. La principale limite réside dans le fait que de nombreuses populations salariées (notamment les salariés à Contrat de travail à Durée Déterminée) ne bénéficient pas de ce dispositif. Quant aux travailleurs occupant des activités informelles, ils sont exclus du fait de ce dispositif, ce qui est pour le moins préoccupant compte tenu de l'ampleur de l'emploi informel en Algérie.¹

b- L'incitation au retrait du marché de l'emploi

Les autres mesures passives que l'Etat a mis en place sont ; d'éloigner les demandeurs d'emploi du marché en les incitant à prendre des retraites anticipées en contre partie d'une indemnité, et d'exiger la présence de la carte militaire lors des recrutements.

¹ Nemiri-Yaici F, « intervention de l'Etat dans la lutte contre le chômage en Algérie : les dispositifs d'insertion professionnelle et d'aide à la création d'emploi », les cahiers de l'association tiers -monde N°23, 2008.

1-2 LES MESURES ACTIVES :

Ces mesures favorisent le retour à l'emploi et l'insertion des chômeurs sur le marché de travail. Elles consistent en ; des actions de formation pour améliorer l'employabilité de la population active, la création d'entreprise par le financement public, les contrats de travail temporaires ou encore l'aide apportée à des populations cibles pour favoriser leur retour à l'emploi. En Algérie les mesures actives sont apparues sous trois formes : l'aide à la création d'entreprise ou à l'auto-emploi, l'insertion à travers des Contrats à Durée Déterminée (CDD) ou des emplois d'attente et l'amélioration de l'employabilité des chômeurs à travers la formation, la reconvention et l'aide à la recherche d'emploi.

1-2-1 l'insertion par l'emploi en CDD

Cette mesure est destinée aux diplômés sans aucune expérience, aux jeunes sans formation ni qualification, aux personnes âgées dont les qualifications sont d'obsolescence, et aux travailleurs du secteur informel qui souhaitent rejoindre le secteur officiel. L'emploi à durée déterminé se présente sous forme de 05 dispositifs : Emploi Salarié d'Initiative Locale (ESIL), Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité en Main-d'œuvre (TUP-HIMO), Indemnité pour Activité d'Intérêt Général (IAIG), Contrat de Prés-Emploi (CPE) et Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Jeunes (DAIP).

a- L'emploi salarié d'initiatives locales (ESIL)

Le programme intitulé (ESIL) Emploi Salarié d'Initiatives Local, est introduit en 1990 par le décret 90/143 et 90/144 dans le cadre du Dispositif d'Insertion Professionnelle des Jeunes (DIPJ). Il s'adresse aux chômeurs peu qualifiés ou sans formation de moins de 30 ans qui fournissent la preuve qu'ils recherchent activement un emploi (inscription aux bureaux de main-d'œuvre, envoi de demande d'emploi...). La gestion de ce programme est confiée à l'Agence de Développement Social (ADS) et à la direction de l'emploi de la wilaya en concertation avec les communes.

« Les jeunes retenus dans le cadre de ce programme sont recrutés pour des périodes de six à douze mois à raison de quatre heures par jour. Ils participent à la réalisation de travaux et services publics en contre partie d'une rémunération de 18 000 Dinars bruts, soit le SMIG de 2011. Ils sont couverts par le système de sécurité sociale (coûts salariaux sont pris en charge par l'Etat à hauteur de 7%, couverture sociale assurée à part égale par les bénéficiaires et

l'Etat). De 1990 à 2004, le dispositif n'a permis de recruter définitivement qu'environ 3% des 1 556 893 jeunes ayant bénéficiés d'un emploi temporaire ».²

b- Le contrat de pré-emploi (CPE)

Ce programme est lancé en 1998³ .il s'adresse aux primo-demandeurs d'emploi âgés de 19 à 35 ans, qu'ils soient diplômés universitaires ou techniciens supérieurs issus des institutions nationales de formation.

Les jeunes retenus dans le cadre de ce programme bénéficient d'un placement auprès des employeurs du secteur public ou privé pour une durée de 12 mois. Ce dispositif est financé par le fond national de soutien à l'emploi des jeunes (FNSEJ). Il couvre le montant des rémunérations brutes fixées comme suit : 6000DA/mois pour les diplômés universitaires (Bac+4) et 4500 DA/mois pour les techniciens supérieurs pour une même durée⁴. Lorsque la période est prolongée de six mois à la demande de l'employeur, ce dernier contribue à la rémunération, ce qui porte le salaire touché par le bénéficiaire à 80% du salaire de poste servi à un travailleur occupant un emploi similaire. À l'issue du contrat de pré-emploi, les bénéficiaires acquièrent une expérience professionnelle, un savoir faire qui correspond à leur spécialité de formation et améliorent ainsi leur employabilité et présentent de meilleurs profils pour l'accès à des emplois durables. La gestion de ce dispositif est confiée à l'Agence de Développement Social (ADS).

c- L'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG)

L'IAIG est un programme mis en œuvre en 1995, il est géré par les Affaires Sociales de la Wilaya et depuis 1998 par l'Agence de Développement Social ADS. Elle est adressée aux personnes en recherche d'emploi, afin de les employer dans des chantiers communaux. L'admission à ce programme se fait sur demande de l'intéressé auprès des services compétents au niveau de l'Assemblée Populaire Communale (APC). L'Indemnité d'Activité d'Intérêt Général s'élève à 3000 Dinars pour chaque bénéficiaire pour une durée de 22 jours à raison de 8 heures de travail par jour avec droit à la couverture sociale, à l'assurance maladie et maternité.

² Bouda A, « Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion social : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire de magister, université A-MIRA de Bejaia, 2005, P35.

³ Décret exécutif n°98-402 du 02/12/1998 –Circulaire MTPS/n°008 du 20/06/1998

⁴ BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) », université de Tlemcen, 2012-2013, P130.

d- Les travaux d'utilité publique à haute intensité en main-d'œuvre (TUP-HIMO)

Ce dispositif né en 1997 est le résultat d'une coopération entre la banque mondiale et l'Etat Algérien. Il est adressé aux chômeurs ne bénéficiant pas ou ayant été exclus du programme des IAIG. Son objectif principal est la création d'emploi temporaire à travers le développement et l'entretien d'infrastructures publiques et l'exécution de travaux à utilité économique et sociale, il encourage aussi l'auto-emploi en favorisant la création de micro-entreprises. Les personnes qui soumissionnent pour réaliser le projet doivent employer les travailleurs au moins pendant 03 mois avec une rémunération mensuelle égale à 8 000 DA et leur assurer une couverture sociale pendant une année. La gestion de ce programme est confiée à l'Agence de Développement Social (ADS).

e- Le Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Jeunes (DAIP)

Ce nouveau dispositif est régi par les dispositions du décret exécutif N°08-126 du 13 Rabie Ethani 1429 correspondant au 19 Avril 2008, il est destiné à trois catégories de primo demandeurs d'emploi avec trois types de contrat : Les diplômés de l'enseignement supérieur ou les techniciens supérieurs issus des établissements nationaux de formation professionnelle affiliés au Contrat d'Insertion des Diplômés (CID), les jeunes sortants de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale ou des centres de formation professionnelle ou ayant suivi un stage d'apprentissage affiliés au Contrat d'Insertion Professionnelle (CIP) et les jeunes sans formation ni qualification affiliés au Contrat de Formation Insertion (CFI). Quand au niveau de rémunération, il est de 15 000 DA pour les diplômés, 10 000 DA pour les techniciens supérieur, et de 8 000DA pour les jeunes bénéficiaires d'un contrat d'Insertion Professionnelle (CIP). Ce dispositif est géré par l'Agence Nationale d'Emploi (ANEM) en collaboration avec la direction de l'emploi de la Wilaya.

1-2-2 les dispositifs d'aide à l'auto-emploi et la promotion de l'entrepreneuriat

Ces dispositifs ont été introduits dans le cadre de la micro-finance, ils ont pour objectif d'aider les chômeurs à accéder à des fonds pour créer des emplois et des petites entreprises afin de travailler à leur compte. L'Algérie s'est intéressée à ce type de programme suite à l'incapacité de son système productif à satisfaire la demande croissante de l'emploi. Quatre mécanismes se sont mobilisés pour développer l'entrepreneuriat et l'auto-emploi en Algérie, le

premier est celui des coopératives des jeunes, le second s'adresse aux personnes âgées de 19 à 35 ans, le troisième est accessible à tout les chômeurs et le dernier est réservé aux travailleurs licenciés pour raison économique.

a- Les coopératives des jeunes :

« La création de ce dispositif intervient dans le cadre du second programme de création d'emplois (DIPJ), lancé à partir de 1990. Son objectif est de permettre aux jeunes de développer des activités sous forme de coopératives, d'offrir des opportunités d'insertion des jeunes dans les limites des Fonds d'Aide à l'Emploi des Jeunes (FAEJ). Les projets proposés dans le cadre des coopératives ne pouvaient pas dépasser un montant global de 03 millions de Dinars, répartis entre le FAEJ à hauteur de 30%, la banque et l'apport personnel des participants à la coopérative (70%). Cette première expérience d'aide à la création d'activité n'a pas réussi car elle n'a pas pu prévoir les difficultés de sa mise en œuvre, ce qui pousse l'Etat à la remplacer en Septembre 1996 par un nouveau programme de la micro-entreprise ».⁵

b- La micro entreprise

Le dispositif de micro-entreprise a été créé depuis 1997, il est pris en charge par l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ), destiné aux jeunes âgés de 19 à 35 ans, ces derniers doivent être sans emploi et titulaires d'une qualification professionnelle ou d'un savoir reconnu dans le but de création d'activité. Les bénéficiaires doivent être en mesure de fournir un apport personnel (nature ou numéraire), ils peuvent ensuite bénéficier d'un apport non rémunéré du Fond National de Soutien à l'Emploi de Jeunes (FNSEJ), et/ou d'un prêt bancaire avec un taux d'intérêt bonifié. Les projets créés dans le cadre de l'ANSEJ bénéficient également de plusieurs exonérations fiscales durant la période de réalisation et de la période d'exploitation de la micro-entreprise. Ce dispositif repose sur trois idées : l'insertion des activités des jeunes dans le mécanisme du marché ; l'intervention des banques en respectant la logique économique et financière en matière d'évaluation des risques et la prise de décision pour le financement des projets et le recentrage de l'intervention des pouvoirs publics sur des tâches d'assistance et de conseil.

⁵ Arhab B, « contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », thèse de doctorat, option économie de développement, université de Bejaia, juillet 2008, p258.

c- Le microcrédit (MC)

Le microcrédit, lancé en 1999 et géré par l'ADS ensuite par l'ANGEM à partir de 2005, constitue un instrument de lutte contre le chômage. Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 18 ans, dépourvues de fonds mais affichent une volonté de création d'activité et aux personnes non éligibles au dispositif de micro-entreprise possédant un savoir faire relatif à l'activité envisagés. Il vise à favoriser l'auto-emploi surtout à domicile, à encourager le développement de petits métiers et à faire reculer la pauvreté. Il consiste en l'octroi de prêts de petits volumes entre 40 000 et 100 000 Dinars (Pour l'acquisition de petits équipements et de matières premières) remboursables sur une échéance de 01 à 05 ans selon l'activité à développer.

d- Le dispositif en direction des chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50ans

En mars 2003, la Caisse Nationale d'Assurance Chômage lance un nouveau dispositif destiné à ses allocataires âgés entre 35 et 50 ans victimes de licenciement pour raison économique afin de les accompagner dans leurs démarches pour créer leurs propres entreprises et favoriser la production des biens et des services. Les investissements entrepris dans ce cadre ne doivent pas dépasser les 5 millions de dinars ils reposent sur un mode de financement triangulaire impliquant le promoteur, la banque et la CNAC. Les personnes éligibles au programme bénéficient de plusieurs avantages financiers et fiscaux ; bonification de taux d'intérêt pour les prêts bancaires qui peut aller de 50 à 90% du taux bancaire ; réduction des droits de douane ; exonération fiscale et parafiscale et un prêt sans intérêt de la part de la CNAC qui peut atteindre 22% du montant de l'investissement selon son intérêt et la zone de son implantation. La garantie du crédit accordée par les institutions financières aux promoteurs est prise en charge par le Fond de Caution Mutuelle de Garantie (FCMG) créé et domicilié à la CNAC.

SECTION 2 : L'INTERMEDIATION SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

Face à la croissance continue du taux de chômage, l'Etat s'est vu entreprendre une série de mesures portant sur la création d'emplois, ces dernières se sont concrétisées par la création d'organismes spécialisés qui ont pour mission de collecter l'information sur les offres et les demandes d'emploi disponibles pour la mettre à la disposition des agents économiques

intéressés. La fonction d'intermédiation sur le marché de travail peut être assurée par des acteurs publics ou privés. En Algérie, la régulation de marché de travail est assurée par des organisations de placement publics (ANEM, ANSEJ, ANGEM, ADS, CNAC) et d'autres acteurs privés.

2.1 L'AGENCE NATIONALE DE L'EMPLOI (ANEM) :

L'ANEM est un établissement public à caractère administratif, institué par le décret exécutif N°90-259 du 08 septembre 1990 en remplacement de l'Office National de la Main d'œuvre (ONAMO) pour faire face à la croissance du chômage. Elle est directement impliquée dans la mise en œuvre du service public de l'emploi. Elle est chargée de l'organisation, de la connaissance de la situation, de l'évolution du marché de travail et de la main d'œuvre, du recueil et la mise en relation de l'offre et la demande de travail, de la participation aux divers dispositifs d'emploi à travers l'inscription des chômeurs éligibles aux dispositifs de promotion de l'emploi et la délivrance des attestations de sans-emploi et de la gestion du fichier national de la main-d'œuvre ainsi que les placements à l'étranger dans le cadre des accords bilatéraux entre les gouvernements. Dans le but d'adapter l'ANEM aux besoins de l'économie, l'Etat fournit beaucoup d'efforts, à travers l'investissement dans la formation de son personnel pour le doter de capacités nécessaires à l'encadrement et à l'orientation des chômeurs, et s'appuie à l'élargissement de son réseau d'agence pour leur permettre de couvrir tout le territoire national.

2.2- LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHOMAGE

La CNAC, instituée par le décret N°94-188 du 06/07/1994, a été créée pour venir en aide financièrement aux salariés victimes d'un licenciement massif ou d'une compression d'effectif, puis de les aider à retrouver un emploi. Au début des années 2000, les missions de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage ne se sont pas limitées à l'indemnisation des chômeurs ayant perdu leur travail de façon involontaire pour des raisons économiques, mais elles sont élargies à des actions d'aide et de soutien au retour à l'emploi et à la création d'activités. A partir de 2007, la CNAC a lancé une série de mesures visant à faciliter l'insertion de ses allocataires, en se chargeant de versement du différentiel de cotisation sociale et des subventions à l'emploi accordées aux employeurs qui embauchent des chômeurs sur une période d'au moins une année.

2-3 L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

L'ADS est un établissement public spécifique doté de la personnalité morale, elle a été créée conformément au décret exécutif N°96-232 du 29 juin 1996 pour renforcer l'action sociale de l'Etat par la promotion, la sélection et le financement par voie de subvention ou tout autre moyen d'actions et d'interventions en faveur des populations démunies de tout projets de travaux ou de services d'intérêt économique et social nécessitant une grande quantité de mains d'œuvre. L'ADS gère cinq programmes qui intègrent des politiques sociales et de l'emploi (l'AFS, l'IAIG, les ESIL, le CPE et les TUP-HIMO). Les réseaux opérationnels de l'Agence de Développement Social se composent de six antennes régionales et de cinquante huit cellules de proximité réparties sur tout le territoire national.

2-4 L'AGENCE NATIONALE DU SOUTIEN A L'EMPLOI DES JEUNES

L'ANSEJ est un organisme à caractère spécifique régi par les dispositions du décret exécutif N°96-296 du 24 Rabie Ethani 1417 correspondant au 08 Septembre 1996, il est destiné aux personnes âgées de 19 à 35 ans et exceptionnellement à 40 ans, si l'activité crée trois emplois permanents. Cette agence a pour missions de favoriser la création et l'extension d'activité de production de biens et de services, de soutenir, de conseiller et d'assister le promoteur dans les différentes phases de réalisation du projet d'investissement ainsi que la phase d'exploitation. L'agence leur accorde des aides financières (crédit sans intérêt, bonification des taux d'intérêt des crédits bancaires) ainsi que des avantages fiscaux et parafiscaux. L'ANSEJ est fortement présente sur l'ensemble du territoire national, à travers un réseau de 53 antennes.

2-5 L'AGENCE NATIONALE DE GESTION DU MICROCREDIT

L'ANGEM a été régi par le décret exécutif N°04-14 du 22 janvier 2004 suite aux recommandations faites par les experts de la micro finance lors d'un séminaire international en décembre 2002 sur « l'expérience du microcrédit en Algérie ». Instrument de réalisation de la politique du gouvernement pour la lutte contre le chômage et la précarité, l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit a pour missions de gérer le dispositif de microcrédit conformément à la législation et la réglementation en vigueur de soutenir, de conseiller et

d'accompagner les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs activités, d'octroyer des prêts non rémunérés et d'assurer le suivi des activités réalisées par les bénéficiaires en veillant au respect des clauses des cahiers de charge qui les lie à l'agence et en les assistants en cas de besoins auprès des institutions et organismes concernés par la mise en œuvre de leur projet. Le réseau opérationnel de l'ANGEM est représenté au niveau local de 49 coordinations de wilaya (dont 2 à Alger) réparties sur tout le territoire national.

2-6 LES AGENCES PRIVEES DE PLACEMENT

L'application du décret exécutif N°07-123 du 24 avril 2007 qui détermine les conditions et les modalités d'octroi et du retrait d'agrément aux organismes privés d'intermédiation et d'ouverture des activités du placement aux opérateurs privés, a permis de mettre fin au monopole des services publics du placement. Ces agences de placement privé existent avant l'introduction du décret, intervenant principalement dans le recrutement du personnel dans les entreprises des hydrocarbures implantées au sud du pays. En 2009, le premier organisme privé du placement des travailleurs dénommé CASTLE JOB est domicilié à Birtouta. Elle a bénéficié d'un agrément par le ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. A cette même année, d'autres organismes ont bénéficiés d'un agrément : 03 à Alger (EMPLOI PARTNER, HALKOUB-RH et EL KACHEF), 01 à Bejaia (PRO EMPLOI), 01 à Tiaret (TAWASSOL) et 01 à Batna (ZAABOUB INTERIM et MANAGEMENT). En 2010, cinq autres organismes privés ont bénéficié d'un agrément : (EMPLOITIC, PROSPECT PLUS PLACEMENT et DZRH) installés dans le centre du pays, (LAPEM et L'organisme BOUBDELLAH BECHIKH) à Oran. Deux mois plus tard, l'agrément accordé à CASTELE JOB a été retiré et un nouvel organisme de placement s'est mis en activité (JOBS ALGERIE).

SECTION3 : LES LIMITES DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DE L'EMPLOI

Actuellement, les dispositifs mis en œuvre pour la lutte contre le chômage en Algérie révèlent plusieurs limites : la multiplication des intervenants sur le marché du travail et la redondance des dispositifs, le retour du chômage après les CDD, le choix des secteurs d'activité et la faiblesse de suivi et d'accompagnement des projets financés sur fonds publics.

3-1 LA SEGMENTATION DE L'ACTIVITE D'INTERMEDIATION ET LA REDONDANCE DES DISPOSITIFS

En Algérie, le marché du travail est géré par plusieurs institutions à savoir: la CNAC, l'ANEM, l'ANSEJ, l'ANGEM et l'ADS. Chacune d'elle est chargée de gérer un certain nombre de dispositifs pour les rendre plus efficaces et plus lisibles pour les bénéficiaires. Par exemple le transfert de la gestion du dispositif Microcrédit de l'ADS vers l'ANGEM est fait suite à la critique selon laquelle ce dispositif doit être géré par une institution financière spécialisée en Micro-finance afin de faciliter l'accès au crédit. Mais ce transfert n'a pas apporté un plus, car l'ANGEM est une institution administrative. L'efficacité des politiques d'emploi se heurte à plusieurs difficultés : en premier lieu, les bénéficiaires des mécanismes existant doivent remplir des formalités auprès de plusieurs organismes (obligation d'inscription à l'ANEM), ce qui alourdit le fonctionnement et l'efficacité des dispositifs. Ensuite, l'existence de nombreux intermédiaires génère des surcoûts de gestion. Et pour finir la politique algérienne d'emploi et la redondance entre les dispositifs ; Cas de l'IAIG et des TUP-HIMO qui ont la même finalité (traitement social du chômage) mais leurs bénéficiaires ne touchent pas les mêmes rémunérations : l'IAIG s'élève à 3000 Dinars/mois alors que les TUPHIMO sont rémunérés au SMIG.

3-2 LE RETOUR DU CHOMAGE APRES LE CDD

L'insertion en CDD révèle deux principales lacunes : Premièrement, le nombre de recrutement effectué dans le cadre des programmes d'insertion en CDD ne reflète pas la réussite de ces derniers. Derrière ces recrutements massifs, intervient l'effet de rotation ou de turbine qui s'explique par le fait que l'employeur remplace une personne subventionnée par une autre personne en contrat aidé plutôt que d'embaucher définitivement la première. Deuxièmement, à l'issue du CDD, les jeunes ne peuvent pas assurer des emplois stables et se retrouvent encore une fois au chômage et n'ouvrent aucun droit à l'assurance chômage ce qui peut causer la détérioration du capital humain.

3-3 LE CHOIX DES SECTEURS D'ACTIVITE

Les activités développées dans le cadre des dispositifs de création d'entreprise n'échappent pas à la critique. C'est le cas des entreprises créées à l'aide de l'ANSEJ. D'ailleurs la majorité des secteurs sollicités par les jeunes ne sont pas productifs. Dans la majorité des cas ils souhaitent obtenir une aide afin de gagner leurs vies, ils choisissent la facilité et la sécurité, ce qui fait que les entreprises créées en Algérie ne sont pas à la hauteur d'assurer la croissance et soutenir l'emploi durablement.

3-4 LA FAIBLESSE DU SUIVI ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

L'Etat a débloqué des sommes colossales pour la promotion de l'emploi à travers le soutien financier des projets de micro-entreprises et l'encouragement de l'auto-emploi, sans veiller à ce que ces fonds soient utilisés à leur fin. Le manque du savoir faire managérial des jeunes promoteurs dû à la marginalisation du volet formation vient alourdir le rôle de l'Etat dans l'accompagnement des jeunes promoteurs dans la réalisation de leurs projets. On prend comme exemple les jeunes bénéficiaire de l'ANSEJ qui abandonnent leur projet après expiration des délais d'exonération fiscale, et revendent leurs matériel dans les marchés parallèles.

3-5 LA MULTIPLICITE DES FORMALITES ADMINISTRATIVES

L'une des raisons qui pousse les jeunes à se décourager est la multiplicité des formalités administratives et la multiplication des démarches à entreprendre pour bénéficier d'une aide sans garantie de succès. Sans oublier le temps que ces jeunes entrepreneurs doivent attendre lors du traitement des dossiers qui varient entre 4 à 8mois. Le nombre de procédures et de formalités administratives sont excessives en plus des délais d'attente, les conditions de création d'entreprise en Algérie ne sont pas favorables.

3-6 DIFFICULTES D'ACCES AU FINANCEMENT

Pour expliquer ces difficultés, nous allons retenir le cas des projets réalisé dans le cadre du dispositif de l'ANSEJ, au niveau de cette agence, presque la totalité des projets sont acceptés,

mais au niveau des banques des réserves sont émises à des projets rejetés. Au premier semestre de l'année 2009, l'ANSEJ a délivré des attestations d'éligibilité à 368 967 projets dont il était attendu de créer 1 023 842 emplois. Mais au niveau des banques seuls 105 300 ont été financés, soit 28,54% de ceux que l'ANSEJ a déclaré éligibles, de plus d'un million d'emplois attendus, le nombre s'est limité à 298 188, soit 29,12% du chiffre prévu. Ce décalage entre les projets acceptés par l'ANSEJ et ceux financés par les réseaux bancaires s'explique par la légèreté avec laquelle l'ANSEJ évalue les projets qui lui sont présentés.

Conclusion :

Ces dispositifs d'emploi et de lutte contre le chômage adoptés en Algérie n'ont pas aboutit à l'objectif attendu qui est la création d'emploi. En ce qui concerne les mesures passives, elles n'ont pas abouti à régler le problème du chômage, car elles excluent du marché du travail une catégorie de personne, par l'encouragement à quitter son travail volontairement ou vers des départs en retraite anticipés. Les mesures actives aussi n'ont pas abouti à créer des emplois permanents. Ces mesures ont finalement pour objectif qu'une distribution de revenu.

Introduction :

Après avoir étudié le cadre théorique du chômage ainsi que son évolution en Algérie dans les chapitres précédents, nous allons dans ce chapitre procéder à une évaluation économétrique des déterminants du chômage en Algérie pour cela nous adopterons une approche qui consiste à estimer un modèle VECM (Vector Error Correction Model).

Le VECM nous permet d'analyser les différentes relations de cointégrations entre les variables de modèle. Dans ce chapitre, nous essayerons dans un premier temps de donner quelques aspects théoriques sur la modélisation économique. Ensuite, on présentera notre modélisation vectorielle sur la période allant de 1970 à 2014 et on interprétera les résultats.

Section 01 : Présentation des instruments statistiques utilisés**1-1 Etude de la stationnarité des variables**

Avant d'étudier la stationnarité, il est nécessaire d'expliquer certains termes.

1-1-1 Série temporelle :

Une série temporelle observée est une réalisation d'un processus stochastique stationnaire si elle fluctue autour d'une valeur moyenne stable, si l'amplitude moyenne de ses fluctuations reste stable dans le temps, et si la manière dont ses valeurs sont liées aux valeurs précédentes se répète de façon stable dans le temps.

1-1-2 La stationnarité des variables

Les processus aléatoires du modèle peuvent être stationnaires ou non stationnaires.

a- processus aléatoire stationnaire :

Avant tout traitement économétrique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables retenues, car la stationnarité constitue une condition nécessaire pour éviter les régressions fallacieuses, de telles régressions se réalisent lorsque les variables ne sont pas stationnaires, l'estimation des coefficients par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) ne converge pas vers les vrais coefficients et les tests usuels des « t » de Student et « f » de Fisher ne sont plus valides. De manière formalisée, le processus stochastique est stationnaire si¹ :

¹ Régie Bourbonnais, (2009), économétrie : manuel et exercices corrigés, paris, 7e édition Dunod, P226.

- la moyenne est constante et indépendante du temps ; $E(x_t) = y$
- la variance est définie et indépendante du temps ; $V(x_t) = \delta_{xt}^2$
- La covariance est indépendante du temps ;
 $Cov((x_t, x_{t+k}) = E[(x_t - y)(x_{t+k} - y)] = y_k$

En effet trois processus aléatoires qui sont stationnaires :

- ✓ **modèles autorégressifs d'ordre p (AR) (p)**, qui s'écrit de la manière suivante :

$$x_t = \varphi_0 + \varphi_1 x_{t-1} + \dots + \varphi_p x_{t-p} + \varepsilon_t \text{ avec } \varphi < 1$$

φ_i : Coefficient du modèle

ε_t : Bruit blanc de moyenne $E(\varepsilon) = 0$, $V(\varepsilon) = \delta_\varepsilon^2$

- ✓ **modèles moyennes mobiles d'ordres q (MA) (q)**, qui s'écrit de manière suivante :

$$x_t = \theta_0 + \theta_1 \varepsilon_{t-1} + \theta_2 \varepsilon_{t-2} + \dots + \theta_p \varepsilon_{t-q} + v_t$$

θ_0 : Coefficient du modèle.

v_t : Est un bruit blanc.

- ✓ **modèles ARMA (p,q)** : ce sont des processus mixtes qui consistent une extension des modèles AR et MA, ils introduisent simultanément les composantes autorégressives et les composantes moyennes mobiles, un modèle ARMA (p, q) s'écrit comme suit :

$$X_t = \varphi_0 + \varphi_1 X_{t-1} + \dots + \varphi_p X_{t-p} + \varepsilon_t \pm \theta_0 + \theta_1 \varepsilon_{t-1} + \dots + \theta_q \varepsilon_{t-q} + v_t$$

b- Processus aléatoires non stationnaires

On distingue deux types de processus aléatoires non stationnaires le processus TS et le processus DS.

❖ processus TS (Le trend-stationary)

Le processus TS représente le non stationnarité de nature déterministe, il s'écrit sous la forme suivante :

$$X_t = f(t) + \varepsilon_t$$

Où f est une fonction polynomiale de t , $f(t) = c + \beta_t$

Et ε_t est un processus de bruit blanc.

Le processus TS est non stationnaire car son espérance dépend de « t ».

❖ Le processus DS (différence stationary)

Le processus DS est un processus qu'on peut rendre stationnaire par la différenciation

$\Delta x_t = [X_{t-1}]$ le processus DS est dit de premier ordre si

$$X_t = C + X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Avec : « C » la constante, « X_{t-1} » la valeur de l'année précédente, « ε_t » l'erreur.

L'introduction de C dans le processus DS permet de définir deux processus différents :

- C= 0 le processus DS et sans dérive (sans constante), Il s'écrit :

$$X_t = X_{t-1} + \varepsilon_t \rightarrow X_t - X_{t-1} = \varepsilon_t \leftrightarrow \Delta X_t = \varepsilon_t$$

- C≠ 0 le processus DS est avec terme constant il s'écrit :

$$X_t = C + X_{t-1} + \varepsilon_t \quad X_t - X_{t-1} = C + \varepsilon_t \quad \Delta X_t = C + \varepsilon_t$$

Comme ε_t est un bruit blanc le processus DS porte le nom de la marche aléatoire c'est à dire il dépend des années précédentes.

1-1-3 Test de racine unitaire (test de DICKEY FULLER (1979))

Le test de racine unitaire permet de mettre en évidence le caractère non stationnaire d'une série statistique par la détermination d'une tendance déterministe (TS) ou aléatoire (DS).

Ce test est construit à partir de 03 modèles:

-le modèle [03] : est un processus autorégressif d'ordre 1 avec une constante et une tendance, il s'écrit comme suit :

$$X_t = C + \beta_t + \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Le principe de ce modèle est de tester la tendance « β » sous les hypothèses suivantes :

H_0 : $\beta = 0 \rightarrow \beta$ n'est pas significatif

H_1 : $\beta \neq 0 \rightarrow \beta$ est significatif

On accepte H_0 si la statistique calculée de β est inférieure à la statistique de student tabulée au seuil qui est généralement égal à 5%.

On accepte H_1 si la statistique calculé de β est supérieur à la statistique tabulée.

✓ si $\beta \neq 0 \rightarrow$ la série est non stationnaire, le processus générateur de données est un TS.

✓ si $\beta = 0 \rightarrow$ on passe à l'estimation de modèle 02.

- le modèle [02] : est un processus autorégressif d'ordre 1 avec une constante et sans tendance. Il s'écrit comme suit :

$$X_t = C + \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t$$

Dans ce modèle on test d'abord la constante « C » avec le même principe que la tendance dans le modèle 03.

✓ si $C \neq 0$ on teste le φ sous les hypothèses suivantes :

H_0 : $\varphi = 1$ processus DS avec une constante

$H_1 : |\varphi| < 1$ processus autorégressif d'ordre 1 stationnaire avec dérive.

-si $t\hat{\varphi} > t_{ADF}^\alpha$ on accepte $H_0: \varphi = 1$ ou bien on teste la probabilité de nullité qui doit être inférieure à 0,05 ($p < 0.05$).

- si $t\hat{\varphi} \leq t_{ADF}^\alpha$ ou bien ($p > 0.05$) on accepte $H_1: \varphi < 1$

✓ Si $C=0$ on estime le modèle 01.

-le modèle [01] : est un modèle autorégressif d'ordre 1 sans tendance et sans constante, c'est à la base de ce modèle qu'on procède au test de racine unitaire, il s'écrit comme suit :

$$X_t = \varphi X_{t-1} + \varepsilon_t$$

-si $\varphi = 1$ le modèle est un processus DS sans dérive.

-si $\varphi < 1$ le modèle est un autorégressif d'ordre (1) stationnaire sans constante.

➤ **détermination du nombre de retards (p) :**

Il existe des critères statistiques pour définir le nombre de retards, il s'agit du critère d'AKAIKE et du critère SCHWARZ. La procédure consiste à définir un ordre jugé suffisamment bas P_{\min} (généralement égal à 1) et ensuite tester successivement si on admet l'ordre immédiatement supérieur. On s'arrête au retard P^* pour lequel la valeur de l'une des statistiques AKAIKE ou de SCHWARZ est minimisée.

-Le critère d'Akaike (Aic) :

$$AIC = \log(\hat{\sigma}\varepsilon^2) + \frac{2(p+q)}{t}$$

-le critère de Schwartz(SC) :

$$SC = \log\hat{\sigma}\varepsilon^2 + (p + q) \cdot \frac{\log(t)}{t}$$

Donc le meilleur c'est celui qui minimise les deux critères d'information.

1-2 COINTEGRATION ET MODELES A CORRECTION D'ERREURS

1-2-1 la cointegration de Johansen

Le test de Cointégration se base sur le rang de la matrice π . De ce fait le rang de cette matrice détermine le nombre de relation de Cointégration.

JOHANSEN propose un test fondé sur les vecteurs propres correspondant aux valeurs propres maximales de la matrice π . A partir des valeurs propre de la matrice, on calcule une statistique noté λ_{trace}

$$\lambda_{\text{trace}} = \sum_{i=r+1}^K \text{Ln}(1 - \lambda_i)$$

K : le nombre de variable

N : le nombre d'observation

R : le rang de la Cointégration

Le test de JOHANSEN fonctionne par exclusion d'hypothèses alternatives :

- rang de la matrice π égal 0 ($r = 0$), soit $H_0 : r = 0$ contre $H_1 : r > 0$;
si H_0 est refusé, on passe au test suivant¹ (si $\lambda_{\text{trace}} >$ à la valeur critique lue dans la table, on rejette H_0) ;
- rang de la matrice π égal 1 ($r = 1$), soit $H_0 : r = 1$ contre $H_1 : r > 1$;
si H_0 est refusé, on passe au test suivant ;
- rang de la matrice π égal 2 ($r = 2$), soit $H_0 : r = 2$ contre $H_1 : r > 2$;
si H_0 est refusé, on passe au test suivant, etc.
- Si, après avoir refusé les différentes hypothèses H_0 à la fin de la procédure,
On teste $H_0 : r = k - 1$ contre $H_1 : r = k$ et que l'on soit amené à refuser H_0 ,
Alors le rang de la matrice est $r = k$ et il n'existe pas de relation de cointégration
Car les variables sont toutes $I(0)$.²

1-2-2 Présentation d'un modèle VECM

Le modèle VECM permet de modéliser conjointement les dynamiques de court terme (représenter par les variables en différence première) et de long terme (représenter par les variables en niveau). En effet, les avantages principaux du VECM sont :

- La capacité de capturer une structure et des interactions dynamiques riches ;
La possibilité de tester et d'estimer une relation de Cointégration ;

² : Régis BOURBONNAIS, op .cit, p311.

- Il permet de faire de l'inférence sur la relation de cointégration (paramètre de long terme). Sur la dynamique du système (paramètre de court terme), ainsi que sur la vitesse d'ajustement.
- Le modèle à correction d'erreur (VECM) s'obtient à partir de la dynamique de court terme. Par conséquent, nous pouvons distinguer deux dynamiques selon lesquelles sera estimé notre modèle.

- ✓ La dynamique de court terme s'écrit comme suit :

$$Y_t = \alpha_0 + \alpha_1 y_{t-1} + \alpha_2 y_{t-1} + \alpha_3 y_{t-1} + \dots + \mu t \quad (1)$$

- ✓ La dynamique de longs termes s'exprime de la manière suivante :

$$Y_t = \alpha x_t + \beta + \varepsilon t \dots (2).$$

À partir de deux équations **1** et **2** nous pouvons déduire l'équation de VECM comme suit :

$$\Delta y_t = \gamma \Delta x_t + \delta (y_{t-1} - \alpha x_{t-1} - \beta) + \varepsilon t \dots (3).$$

Section 02 : Etude empirique : le cas de L'Algérie (1970-2014)

Cette section permet de mieux comprendre la méthodologie adaptée dans notre étude empirique, et fait ressortir les principales étapes que nous allons suivre afin d'établir notre modèle.

2-1 PRESENTATION ET ANALYSE DES GRAPHES DES VARIABLES :

2-1-1 Présentation des variables :

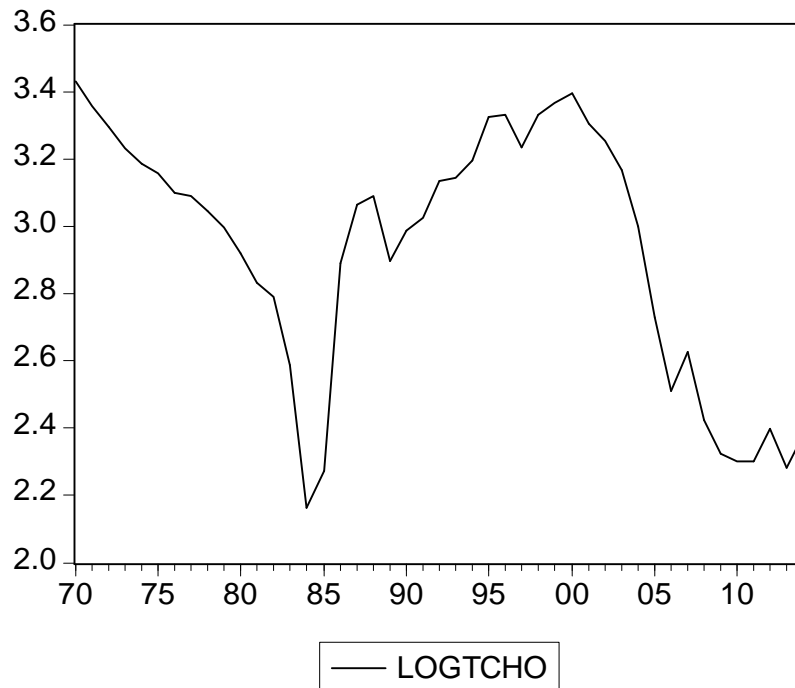
Afin d'effectuer notre étude empirique, nous avons choisi les variables suivantes : le taux de chômage (TCHO) comme variable endogène, la croissance de la population (CPOP), PIB réel par habitant (PIBHR) et la population active (POPA) comme variables explicatives. Les données utilisées dans cette étude, sont des données annuelles, tirées des rapports de la banque mondiale, de l'office international des statistiques (ONS) et des rapports de FMI. La période d'estimation s'étale de l'année 1970 à 2014, soit 45 observations. Les variables sont exprimées en pourcentage pour le taux de chômage et la croissance de la population et en terme réel pour les deux autres variables.

2-1-2 Analyse des graphes :

A partir de cette analyse, nous allons étudier l'évolution graphique des différentes séries afin d'avoir une idée sur leurs tendances générales.

- **Série de taux de chômage pendant 1970 à 2014**

Figure N° 4-1 : Evolution de la série annuelle du taux de chômage de 1970 à 2014

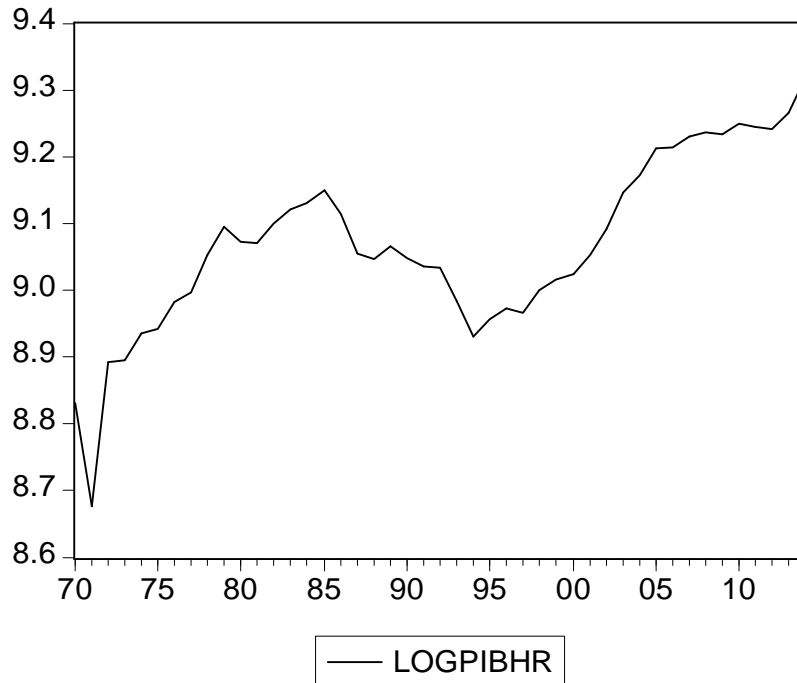


SOURCE : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS avec le logiciel Eviews 4

La représentation graphique de la série TCHO présente les caractéristiques suivantes : une non stationnarité témoignée par une tendance à la baisse jusqu'à la fin des années 1984, puis une tendance à la hausse jusqu'à 2000, aussi une tendance à la baisse à partir de 2001, qui atteint 15,3% en 2005, 10% en 2010, et 10,8% en 2014.

- **Série de produit intérieur brut réel par habitant en Millions de dinars (PIBHR) en Algérie pendant 1970-2014**

Figure N° 4-2 : Evolution de PIBHR de 1970 à 2014

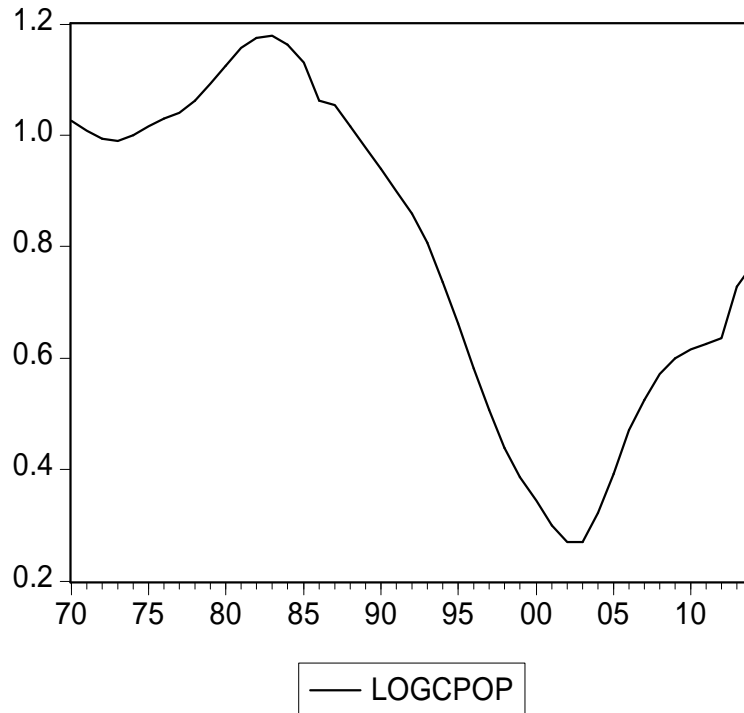


Source : résultat obtenu à partir du logiciel Eviews 4.1

La série de produit intérieur brut réel par habitant (PIBHR) a connu plusieurs fluctuations, de 1970 à 1971 une tendance à la baisse puis de 1971 à 1985 une tendance à la hausse, et une autre baisse de 1985 à 1994, et aussi une hausse pour atteint son maximum en 2014, donc il semblerait que la série de PIBHR soit non stationnaire.

- Série de la croissance de la population pendant 1970 à 2014

Figure N° 4-3 : Evolution de la série annuelle de la croissance de la population de 1970 à 2014

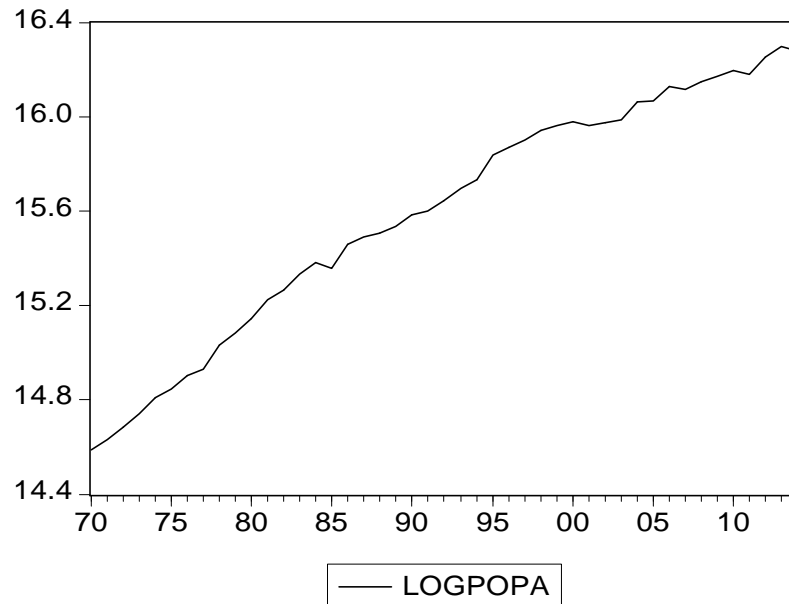


Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'ONS avec le logiciel Eviews 4

On constate d'après la figure, la série des taux de croissance de la population a enregistré des fluctuations, une tendance à la hausse durant les années 80 jusqu'à atteindre 3,25% en 1983, puis une très forte tendance à la baisse jusqu'à atteindre 1,31% en 2002 et 2003 puis une augmentation à nouveau jusqu'à atteindre 2,15% en 2014, la série semble non stationnaire.

- **Série de la population active pendant 1970 à 2014**

Figure N° 4-4 : Evolution de la série annuelle de la population active de 1970 à 2014



Source : résultat obtenu à partir du logiciel Eviews 4.1

Le graph ci-dessus, indique que la population active enregistre une forte tendance à la hausse de 1970 jusqu'à 2014.

2-2 ETUDE DE LA STATIONNARITE DES SERIES

On va d'abord déterminer le nombre des retards des séries.

➤ Détermination de nombre du retard des différentes séries

Avant l'application de test d'ADF, il est nécessaire de déterminer le nombre du retard de chaque série. Pour ce faire, on fait appel aux critères d'information d'Akaike (AIC) et Schwarz (SC) pour les décalages P allant de 0 à 4 et on fait le choix du nombre de retard qui minimise le critère d'AIC et SC.

Le tableau suivant représente le choix du nombre de retard selon les critères d'Akaike et Schwarz pour les différentes séries.

Tableau N°4-1 : Détermination de nombre de retard pour les différentes séries

Les séries	Modèle 3							
Nombre de retard « P »	LOGTCHO		LOGCPOP		LOGPIBHR		LOGPOPA	
	AIC	SC	AIC	SC	AIC	SC	AIC	SC
0	-0,88	-0,84	-3,38	-3,34	-3,19	-3,15	-4,03	-3,99
1	-0,90	-0,82	-4,64	-4,56	-3,53	-3,45	-3,96	-3,88
2	-0,91	-0,78	-4,57	-4,45	-4,33	-4,21	-3,95	-3,83
3	-0,83	-0,67	-4,57	-4,40	-4,31	-4,14	-3,96	-3,80
4	-0,77	-0,56	-4,51	-4,30	-4,33	-4,12	-3,93	-3,72
P	2		1		2		0	

Source : établi par nous même à partir de logiciel Eviews4

A partir de ce tableau et d'après Les critères d'Akaike et Schwarz nous constatons que:

- Les nombres de retards pour les séries LOGTCHO et LOGPIBHR sont de deux (**P=2**), la série de CPOP est de un retard (**P=1**) et la série de POPA n'a aucun retard (**P=0**).

2-2-1 Séries en niveau

Tableau N° 4-2 : Test de stationnarités sur les séries en niveau

Série	Modèle	Test DF augmenté		Stationnarité
		t-statistic	Valeur critique	
LOGTCHO	[M1]	-0,96	-1.94	Non stationnaire
LOGCPOP	[M1]	-0,53	-1.94	Non stationnaire
LOGPIBHR	[M1]	1,30	-1.94	Non stationnaire
LOGPOPA	[M1]	7,90	-1.94	Non stationnaire

Source : établi par nous même à partir de logiciel Eviews4

La comparaison des valeurs calculées (t-statistic) aux valeurs critiques au seuil de 5%(voir annexe 01) indique que toutes les séries sont non stationnaire en niveaux (t-statistic > à la valeur critique). Il convient donc de les stationnariser par la méthode de différenciation.

2-2-2 Séries en différenciations

Tableau N° 4-3 : La différenciation des différentes séries

Série	Modèle	Test DF augmenté		Stationnarité
		t-statistic	Valeur critique	
D(LOGTCHO)	[M1]	-3.75	-1.94	Stationnaire
D(LOGCPOP)	[M1]	-3,65	-1.94	Stationnaire
D (LOGPIBHR)	[M1]	-2.69	-1.94	Stationnaire
D(LOGPOPA)	[M1]	-3,40	-1.94	Stationnaire

Source : établi par nous même à partir de logiciel Eviews4.

L'application de test DF en différence première (voir annexe 02) indique que toutes les séries sont stationnaire (t-statistic < à la valeur critique), et sont intégrées d'ordres1 I(1), sauf la série de LOGCPOP qui est intégrée d'ordre2 I(2).

2.3 TEST DE COINTEGRATION AVEC PLUSIEURS VARIABLES

Après l'étude de la stationnarité, nous avons trouvé qu'il y a des séries intégrées d'ordre 1 et d'autres séries intégrées d'ordre 2. De plus selon les principes d'estimation économétrique et surtout selon le mode d'estimation des modèles VECM (1988), le fait qu'une grande majorité des séries suivent le même ordre d'intégration engendre une forte suspicion de cointégration entre ces (03) séries. En effet, pour vérifier cette éventualité nous utilisons le test de cointégration de johansen.

2-3-1 Détermination du nombre de retard :

Pour effectuer ce test, nous allons commencer par le choix de nombre de retard. Afin de déterminer la valeur de nombre de retard « P », nous allons utiliser les critères d'information d'Akaike et Schwarz. La procédure consiste à estimer un certain nombre de modèles VAR qui permet de mieux cerner les relations pour un ordre « P » allant de 1 à 4, nous allons choisir le nombre de retards qui minimise les critères d'information d'Akaike et Schwarz.

Tableau N° 4-4 : résultats des différents modèles VAR(p)

nombre de retard(p)	0	1	2	3	4
AIC	-2,69	-14,20	-15,07	-15,03	-14,98
SCH	-2,53	-13,36	-13,57	-12,86	-12,14

Source : établi par nous même à partir de logiciel Eviews4

Le retard optimal selon SC et AIC est de 2 Donc on a un VAR d'ordre 2.

2-3-2 Le test de Johansen (le test de la trace)

Les résultats du test sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau N° 4-5 : Test de cointégration de la trace

Date: 07/03/16 Time: 14:06

Sample(adjusted): 1973 2014

Included observations: 42 after adjusting endpoints

Trend assumption: Linear deterministic trend

Series: LOG(TCHO) LOG(CPOP) LOG(PIBHR) LOG(POPA)

Lags interval (in first differences): 1 to 2

Unrestricted Cointegration Rank Test

Hypothesized	Trace	5 Percent	1 Percent
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical
		Value	Value
None **	0.523156	61.40258	47.21
At most 1 *	0.364337	30.29882	29.68
At most 2	0.140567	11.26917	15.41
At most 3 *	0.110265	4.906922	3.76

*(**) denotes rejection of the hypothesis at the 5%(1%) level

Trace test indicates 2 cointegrating equation(s) at the 5% level

Source : résultat obtenu à partir du logiciel Eviews 4.0.

Le test de la trace nous permet de détecter le nombre de vecteurs de cointégration. Les Hypothèses de ce test se présentent comme suit :

H0 : il existe r vecteurs de cointégration.

H1 : il existe au plus r vecteurs de cointégration.

Nous testons premièrement l'hypothèse où le nombre de vecteurs de cointégration est strictement égal à zéro ($r = 0$).

Nous constatons que la statistique de la trace pour $\mathbf{R} = 0$ (61.40) est supérieur à la valeur critique au seuil statistique 5% (47.21) ; ce qui nous amène à accepter H1.

Nous testons ensuite, l'hypothèse où le nombre de vecteurs de cointégration est strictement égal à un ($r = 1$). La statistique de la trace pour $\mathbf{R} = 1$ (30.29) est supérieure à la valeur critique (29.68), ce qui nous amène par conséquent à accepter H1 au seuil de 5%. Et la statistique de la trace pour $\mathbf{R} = 2$ (11,26) est inférieure à la valeur critique (20,04), ce qui nous amène par conséquent à accepter H0 au seuil de 5%.

Ce test de cointegration de johansen indique l'existence de 2 relations de cointegrations entre les variables au seuil de 5%. Le modèle à estimer prend ainsi la forme d'un modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM).

2-4 Estimation et validation du modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM)

L'intérêt principal de la modélisation vectorielle à correction d'erreur « VECM » par rapport à la modélisation vectorielle autorégressive « VAR » réside dans la possibilité permise par « VECM » de distinguer sur le plan économétrique les deux types de dynamique (court et long terme). Cette propriété s'avère très intéressante, car elle peut nous permettre de voir comment réagit le chômage face à des fluctuations conjoncturelles et quelles sont les variables qui affectent la dynamique du chômage à long terme.

2 4-1 Estimations du VECM

Le tableau suivant représente l'estimation du modèle VECM pour la variation du taux de chômage en Algérie :

Tableau N° 4-6 : Estimation du modèle VECM

Vector Error Correction Estimates

Date: 07/03/16 Time: 14:15

Sample(adjusted): 1973 2014

Included observations: 42 after adjusting endpoints

Standard errors in () & t-statistics in []

Cointegrating Eq: CointEq1

LOG(TCHO(-1)) 1.000000

LOG(CPOP(-1)) -0.037601
(0.40732)
[-0.09231]

LOG(PIBHR(-1)) 3.428777
(1.15491)
[2.96886]

LOG(POPA(-1)) 0.038292
(0.34800)
[0.11003]

C -34.61669

Error Correction:	D(LOG(TCH O))	D(LOG(CPO P))	D(LOG(PIBH R))	D(LOG(POP A))
-------------------	------------------	------------------	-------------------	------------------

CointEq1	-0.470311 (0.09076) [-5.18164]	0.035088 (0.01613) [2.17526]	0.008178 (0.02338) [0.34981]	-0.029259 (0.02790) [-1.04875]
----------	--------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

D(LOG(TCHO(- 1)))	0.416271 (0.12899) [3.22724]	0.033396 (0.02292) [1.45684]	-0.059583 (0.03322) [-1.79346]	0.061788 (0.03965) [1.55842]
----------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

D(LOG(TCHO(- 2)))	-0.504271 (0.14635) [-3.44553]	0.018137 (0.02601) [0.69732]	-0.002758 (0.03770) [-0.07317]	-0.007193 (0.04499) [-0.15989]
----------------------	--------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------	--------------------------------------

D(LOG(CPOP(- 1)))	3.459700 (0.96279) [3.59341]	0.652472 (0.17111) [3.81327]	0.280435 (0.24798) [1.13088]	-0.243945 (0.29594) [-0.82430]
----------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------

D(LOG(CPOP(- 2)))	-4.503159	0.259301	-0.297329	0.271860
----------------------	-----------	----------	-----------	----------

	(1.00707)	(0.17897)	(0.25938)	(0.30955)
	[-4.47156]	[1.44881]	[-1.14629]	[0.87823]
D(LOG(PIBHR(-1)))	-1.240030	0.221625	0.084512	0.133488
	(0.48359)	(0.08594)	(0.12455)	(0.14865)
	[-2.56423]	[2.57875]	[0.67851]	[0.89803]
D(LOG(PIBHR(-2)))	-0.640452	0.178979	0.071915	0.119972
	(0.39053)	(0.06941)	(0.10059)	(0.12004)
	[-1.63994]	[2.57875]	[0.71495]	[0.99942]
D(LOG(POPA(-1)))	-1.747620	0.143537	0.019923	-0.164387
	(0.59240)	(0.10528)	(0.15258)	(0.18209)
	[-2.95006]	[1.36337]	[0.13057]	[-0.90277]
D(LOG(POPA(-2)))	-1.411434	-0.208616	-0.052542	0.213324
	(0.63173)	(0.11227)	(0.16271)	(0.19418)
	[-2.23424]	[-1.85816]	[-0.32291]	[1.09858]
C	0.106743	0.000356	0.007053	0.035219
	(0.04325)	(0.00769)	(0.01114)	(0.01329)
	[2.46796]	[0.04629]	[0.63315]	[2.64913]

R-squared	0.664796	0.871792	0.276657	0.228609
Adj. R-squared	0.570520	0.835733	0.073217	0.011656
Sum sq. resids	0.341984	0.010801	0.022687	0.032312
S.E. equation	0.103378	0.018372	0.026626	0.031776
F-statistic	7.051598	24.17709	1.359893	1.053724
Log likelihood	41.42844	113.9857	98.40093	90.97457
Akaike AIC	-1.496592	-4.951698	-4.209568	-3.855932
Schwarz SC	-1.082861	-4.537967	-3.795837	-3.442201
Mean dependent	-0.021816	-0.005423	0.010126	0.037903
S.D. dependent	0.157745	0.045330	0.027658	0.031963

Determinant Residual 1.84E-12

Covariance

Log Likelihood 351.9394

Log Likelihood (d.f. adjusted) 329.0970

Akaike Information Criteria	-13.57605
Schwarz Criteria	-11.75563

Les résultats du test montrent que le signe du coefficient d'ajustement (force de rappel) est négatif et significatif cela répond à l'une des caractéristiques des modèles VECM. Il existe alors un mécanisme à correction d'erreur.

- **Interprétation de la relation de LT**

Tableau N° 4-7 : Estimation de la relation de LT

1 Cointegrating Equation(s):	Log likelihood	351.9394	
Normalized cointegrating coefficients (std.err. in parentheses)			
LOG(TCHO)	LOG(CPOP)	LOG(PIBHR)	LOG(POPA)
1.000000	-0.037601	3.428777	0.038292
	(0.40732)	(1.15491)	(0.34800)

Les valeurs absolues de la croissance de la population et de la population active qui sont respectivement de (0,09 et 0,11) sont non significatifs (< à 1,96), seul le coefficient de PIB réel par habitant qui est significatif (2,96 > à 1,96). Cela signifie que le chômage à long terme est expliqué par le PIB réel par habitant.

L'équation de l'estimation est la suivante :

$$\text{LOG(TCHO)} = 0,0376\text{LOG(CPOP)} - 3,42\text{LOG(PIBHR)} - 0,038\text{LOG(POPA)}$$

Le coefficient de PIB réel par habitant est de signe négatif, cela signifie que :

Une augmentation de 1% du PIBHR, engendre une baisse de 3,42% du taux de chômage.

• **Interpretation de la relation de CT :**

Tableau N° 4-8 : Estimation de la relation de CT

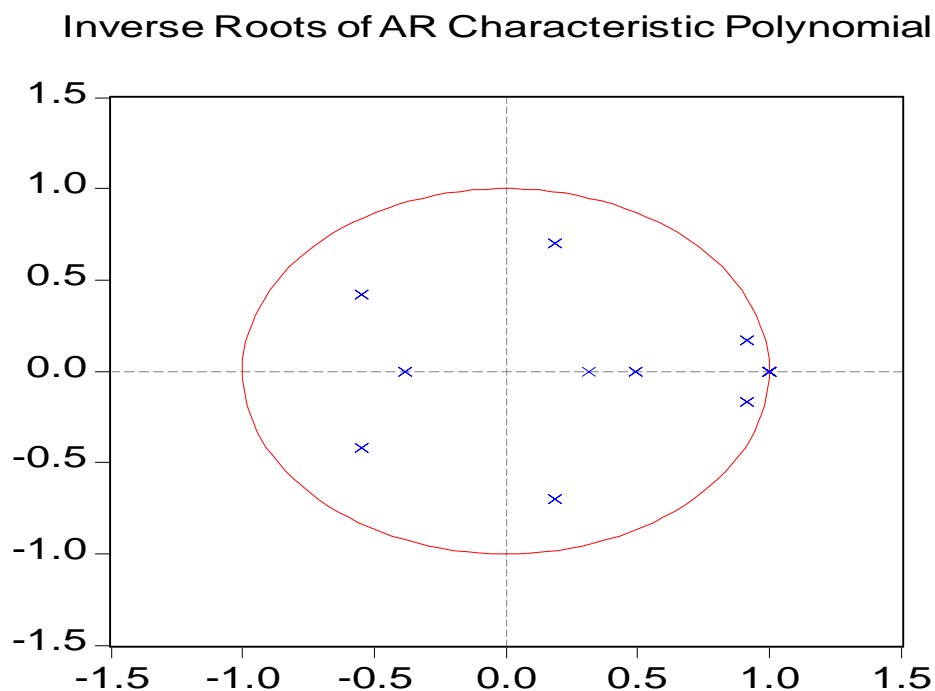
Adjustment coefficients (std.err. in parentheses)	
D(LOG(TCHO))	-0.470311 (0.09076)
D(LOG(CPOP))	0.035088 (0.01613)
D(LOG(PIBHR))	0.008178 (0.02338)
D(LOG(POPA))	-0.029259 (0.02790)

A court terme, toutes les variables sont significatives au seuil de 5%, on déduit alors le taux de chômage à CT influencé par la croissance de la population, la population active et le PIB réel par habitant.

2-4-2 Validation du modèle VECM

➤ **Validation du modèle VECM par le disque de la racine unitaire :**

Figure N° 4-5 : Disque de racine unitaire



On remarque que tout les points sont à l'intérieur du disque donc Le modèle est validé.

➤ **Test d'autocorrelation des erreurs**

Ce test appelé aussi test de corrélation des erreurs vérifie si les erreurs ne sont pas corrélées. La présence de l'autocorrélation résiduelle rend caduque les commentaires concernant la validité du modèle et les tests statistiques. Il convient de détecter l'autocorrélation des erreurs par le test de Durbin-Watson.

Mais dans le cas du modèle autorégressif, on remplace le test de Durbin-Watson par le LM test du fait que la variable endogène est décalée. Dans le cas de ce mémoire, Le test LM d'indépendance sérielle des écarts aléatoires nous montre que les erreurs sont indépendantes (car la probabilité de commettre une erreur de première espèce est supérieure à 5%) (Voir le tableau ci dessous).

Tableau N° 4-9: Test d'auto-corrélation des erreurs

VEC Residual Serial Correlation LM
 Tests
 H0: no serial correlation at lag order h
 Date: 07/03/16 Time: 14:21
 Sample: 1970 2014
 Included observations: 42

Lags	LM-Stat	Prob
1	14.53403	0.5590
2	12.64481	0.6985
3	14.02251	0.5970
4	16.02615	0.4511
5	16.94155	0.3894
6	14.24125	0.5807
7	17.84520	0.3330
8	9.818184	0.8759
9	19.01604	0.2678
10	14.18230	0.5851
11	16.76209	0.4012
12	14.12176	0.5896

Probs from chi-square with 16 df.

Les probabilités sont supérieures à 0,05 donc Les erreurs sont indépendantes, l'hypothèse d'auto-corrélation des résidus est donc vérifiée.

Le test de disque de racine unitaire et le test d'auto-corrélation des erreurs montrent que notre modèle est validé.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre était d'identifier les facteurs déterminants du chômage en Algérie. Nous avons abordé cette problématique à partir d'un modèle VECM pour la période 1970-2014.

Le test de johansen nous a montré l'existence de deux relations de cointégrations, et l'estimation du modèle VECM nous a montré qu'à LT le taux de chômage est déterminé par le PIB réel par habitant et à CT le taux de chômage est déterminé en plus du PIB par habitant réel, de la croissance démographique et de la population active.

Ensuite nous avons procéder au test de disque de racine unitaire et au test d'auto-corrélation des résidus, et le test montre une absence d'auto-corrélation des résidus, les deux tests indiquent que notre modèle est validé.

CONCLUSION GENERALE

Qui ne s'accorde pas de nos jours pour dire que le chômage est un indicateur important de développement et d'intégration économique et sociale. Il s'installe de plus en plus dans les priorités des chercheurs et des politiques de la majorité des pays.

Nous voilà au terme de notre recherche portée par la problématique du chômage en Algérie et des facteurs qui lui sont les plus explicatifs.

Dans l'étude théorique que nous avons menée, nous avons clairement identifié que le chômage est déterminé par le rapport entre la demande et l'offre de la main d'œuvre. Nous avons, également tenté de revenir brièvement sur les notions et les explications théoriques à la fois traditionnelles et modernes qui ont été détaillées. Nous avons distingué aussi entre le chômage naturel incompressible qu'on retrouve dans tous les pays, le chômage structurel de longue durée et qu'on retrouve davantage dans des pays avec un marché de travail rigide.

Notre étude sur l'Algérie a montré que le chômage a connu trois périodes. La première période allant de 1966 à 1985 caractérisée par une décrue soutenue du chômage passant d'un taux de 32,9% en 1966 à 9,7% en 1985. Cette décroissance est la conséquence de la stratégie du développement adoptée et qui a été payante en termes de création d'emplois par l'obligation faite au secteur public et au domaine agricole autogéré de recruter bien au-delà de leur besoin. La seconde période est celle allant de 1986 à 2000, caractérisée par une rupture de la croissance et par l'entrée en crise de l'économie algérienne, ce qui s'est répercuté sur le marché du travail et par conséquent, l'augmentation des taux de chômage passant de 21,4% en 1987 à 23,2% en 1993 et atteignant les 29,8% en 2000 à cause de la restructuration économique dans le cadre du PAS (Plan d'Ajustement Structurel). La dernière période (2000-2014) est caractérisée par une tendance à la baisse du chômage de 29,7% en 2000 jusqu'à 10,8 % en 2014, Cette baisse est justifiée par un certain nombre d'éléments ; la mise en œuvre des programmes de soutien à l'économie ; (2004-2005) et (2005-2009), qui ont favorisé l'achèvement de nombreux projets en souffrance et le lancement d'importants chantiers qui se sont traduits par une importante création d'emplois, l'amélioration du niveau de l'investissement privé (national et étranger) et la mise en œuvre des dispositifs publics d'aide à la création d'emploi (ANSEJ, ANGEM et CNAC).

Finalement c'est le secteur privé qui a pris essor et qui domine le marché du travail algérien. Plus exactement, c'est le secteur du commerce et des services qui est le plus créateur d'emplois, suivi par le secteur du bâtiment et des travaux publics. A contrario, les secteurs de l'agriculture et de l'industrie ont un taux de participation faible au marché du travail.

Ce travail nous permis également de constater que le chômage touche beaucoup plus les femmes que les hommes, les jeunes que les adultes, qu'il est plus élevé dans la région urbaine que rurale.

Afin de déterminer les facteurs explicatifs du chômage, plus exactement les déterminants du chômage en Algérie à court et à long terme, nous avons fait une étude économétrique basée sur la modélisation vectorielle. Pour se faire, nous avons commencé par stationnariser les séries en niveau par la différenciation, nous avons obtenu trois séries intégrées d'ordre 1 et une série intégrée d'ordre 2. Ensuite nous avons passé au test de cointégration de Johansen qui a indiqué qu'il existe deux relations de cointégration, ce qui nous a permis d'estimer un modèle VECM.

L'estimation du modèle VECM a montré qu'il y a une relation de long terme plus exactement une corrélation négative entre le chômage et le PIB/habitant. En effet, une augmentation de 1% du PIB/habitant engendre une baisse de 3,42% du chômage.

L'étude que nous avons menée nous a permis de déduire qu'une croissance de l'économie algérienne fait baisser le taux de chômage et vice versa. Ceci explique, d'ailleurs le taux élevé du chômage suite à l'application du PAS. L'augmentation des prix a fait baisser le pouvoir d'achat du consommateur et par conséquent a conduit à l'augmentation du taux de chômage. Donc l'Etat doit stimuler l'investissement et relancer l'activité économique du pays.

D'une façon générale, il y a lieu de dire à l'issue de ce travail qu'à court terme, le chômage est déterminé par le PIB/habitant, ainsi que par la croissance de la population et l'augmentation de la population active sur le marché du travail, c'est l'arrivée des demandeurs d'emploi au marché du travail.

En conclusion, nous pouvons dire que l'Etat algérien peut faire baisser le taux de chômage qui reste toujours assez élevé en promouvant une croissance forte et durable, l'Etat doit stimuler l'investissement productif et relancer l'activité économique du pays.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage:

- Agnès Bénassy, Quéré, Benoit coeuré, pierre Jacquet, jean Pisani, Ferry,(2009), « politique économique » 2^{ème} édition de Boeck université.
- Beitone A, Cazorla A, DolloCh, Dra A-M, « Dictionnaire des sciences économiques », édition Armand Colin, 2^{ème} édition, France, 2007.
- BREMOND Janine, « Keynes et les keynésiens aujourd'hui », HATIER, 4^{ème} édition, paris, 1993.
- DAMODAR N, GUJARATY, août (2004) « Économétrie », Traduction de la 4eme édition.
- DEMAZIERE D. : « la sociologie du chômage ». Édition la découverte, PARIS, 1995.
- Gérard DUTHIL, (1994), « économie de l'emploi et du chômage » ; édition ELISES ; paris.
- Pucci Muriel. Salaire d'efficience et coopération entre insiders et outsiders. In: Économie & prévision, n°113-114, 1994-2-3.Études du marché du travail. Document généré le 17/06/2016
- Régie Bourbonnais,(2009), économétrie : manuel et exercices corrigés, paris, 7e édition Dunod .

Thèses :

- ARHAB Baya, « contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », université de Bejaia, juillet 2010.
- Bouda A, « Essai d'évaluation des dispositifs publics de lutte contre la pauvreté et l'exclusion social : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire de magister, université A-MIRA de Bejaia, 2005.
- BOURICHE Lahcene, « Les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique (1980-2009) », université de Tlemcen, 2012-2013

ARTICLES ET REVUES :

- A. Benachenhou : L'Algérie : la modernisation maîtrisée, 2004, Edition L'I.N.P.S.
- Ahmed Henni, article « La réforme monétaire et financière en Algérie Enseignements pour une transition vers le marché dans un pays en voie de développement », Confluences Méditerranée 209/4 N°71.
- Article 03 du décret exécutif N°08-126 du 19 Avril 2008, relatif à la création du Dispositif d'Aide à l'Insertion Professionnelle (DAIP).
- Luc Simar, Revue Reflets et Perspectives de la Vie Economique 2003/4 (Tome XLII) Le modèle des « insiders-outsiders » : entre théorie et pratiques.
- Michel de Vroey « Théorie du déséquilibre et chômage involontaire », Revue économique 4/2004 (Vol. 55).
- Pierre Cahucsem-link André Zylberbergsem-link, « Que reste-t-il de la théorie du salaire d'efficience » Revue économique Année 1994.
- R. BOUKLIA-HASSANE et F. TALAHITE « Réforme des institutions du marché du travail et emploi en Algérie » Revue Tiers Monde 2008/2 n°194.
- Rafik Bouklia-Hassane, Fatiha Talahite, article « Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie », Revue Tiers Monde 2008/2 (n° 194).

Documentation électroniques :

- http://www.algeria-watch.org/fr/article/eco/soc/causes_structurelles_chomage.htm consulté le 20/07/16
- <http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/ch%C3%B4mage/33620> consulté le 05/04/2016
- Ingrid Liebeskind Sauthier « Histoire de la définition du chômage », http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/cs127b.pdf, Courrier des statistiques n° 127, mai-août 2009, p05, consulté le 04/04/2016
- « toupictionnaire » : www.toupie.org/Dictionnaire/chomage.html consulté le 05/04/2016

Sites web :

- www.ons.dz
- www.angem.dz
- www.ansej.dz
- www.cnac.dz
- www.cnes.dz
- www.ocde.org
- www.worldbank.org

ANNEXE I : TEST DE STATIONNARITE SUR LES SERIES EN NIVEAU

➤ Série du taux de chômage

ADF Test Statistic	-0.964281	1% Critical Value*	-2.6182
		5% Critical Value	-1.9488
		10% Critical Value	-1.6199

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGTCHO)

Method: Least Squares

Date: 07/02/16 Time: 19:27

Sample(adjusted): 1973 2014

Included observations: 42 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGTCHO(-1)	-0.007573	0.007854	-0.964281	0.3408
D(LOGTCHO(-1))	0.381521	0.154894	2.463110	0.0183
D(LOGTCHO(-2))	-0.275344	0.155151	-1.774686	0.0838
R-squared	0.160810	Mean dependent var	-0.021816	
Adjusted R-squared	0.117774	S.D. dependent var	0.157745	
S.E. of regression	0.148165	Akaike info criterion	-0.912226	
Sum squared resid	0.856167	Schwarz criterion	-0.788107	
Log likelihood	22.15674	Durbin-Watson stat	1.969198	

➤ **Série du LOGPIBHR**

ADF Test Statistic	1.304572	1% Critical Value*	-2.6182
		5% Critical Value	-1.9488
		10% Critical Value	-1.6199

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGPIBHR)

Method: Least Squares

Date: 06/29/16 Time: 17:34

Sample(adjusted): 1973 2014

Included observations: 42 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGPIBHR(-1)	0.000653	0.000501	1.304572	0.1997
D(LOGPIBHR(-1))	0.194451	0.104690	1.857406	0.0708
D(LOGPIBHR(-2))	0.148832	0.088830	1.675466	0.1018
R-squared	0.110437	Mean dependent var		0.010126
Adjusted R-squared	0.064818	S.D. dependent var		0.027658
S.E. of regression	0.026747	Akaike info criterion		-4.336054
Sum squared resid	0.027900	Schwarz criterion		-4.211935
Log likelihood	94.05714	Durbin-Watson stat		1.595443

➤ **Série de la croissance de la population (LOGCPOP)**

ADF Test Statistic	-0.536770	1% Critical Value*	-2.6168
		5% Critical Value	-1.9486
		10% Critical Value	-1.6198

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGCPOP)

Method: Least Squares

Date: 06/29/16 Time: 17:13

Sample(adjusted): 1972 2014

Included observations: 43 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGCPOP(-1)	-0.002282	0.004251	-0.536770	0.5943
D(LOGCPOP(-1))	0.861125	0.080324	10.72069	0.0000

R-squared	0.739667	Mean dependent var	-0.005639
Adjusted R-squared	0.733317	S.D. dependent var	0.044810
S.E. of regression	0.023140	Akaike info criterion	-4.649091
Sum squared resid	0.021954	Schwarz criterion	-4.567175
Log likelihood	101.9555	Durbin-Watson stat	2.005467

➤ **Série de la population active (LOGPOPA)**

ADF Test Statistic	7.902532	1% Critical Value*	-2.6155
		5% Critical Value	-1.9483
		10% Critical Value	-1.6197

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGPOPA)

Method: Least Squares

Date: 06/29/16 Time: 17:37

Sample(adjusted): 1971 2014

Included observations: 44 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LOGPOPA(-1)	0.002437	0.000308	7.902532	0.0000
R-squared	-0.035866	Mean dependent var		0.038424
Adjusted R-squared	-0.035866	S.D. dependent var		0.031318
S.E. of regression	0.031875	Akaike info criterion		-4.031554
Sum squared resid	0.043687	Schwarz criterion		-3.991004
Log likelihood	89.69419	Durbin-Watson stat		2.042733

ANNEXE II : TEST DE STATIONNARITE SUR LES SERIES EN DIFFERENCE

➤ Série de LOGTCHO

ADF Test Statistic	-3.751764	1% Critical Value*	-2.6196
		5% Critical Value	-1.9490
		10% Critical Value	-1.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGTCHO,2)

Method: Least Squares

Date: 07/02/16 Time: 19:29

Sample(adjusted): 1974 2014

Included observations: 41 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGTCHO(-1))	-0.871142	0.232195	-3.751764	0.0006
D(LOGTCHO(-1),2)	0.265959	0.184651	1.440329	0.1580
D(LOGTCHO(-2),2)	-0.003307	0.166792	-0.019827	0.9843
R-squared	0.390462	Mean dependent var		0.003956
Adjusted R-squared	0.358381	S.D. dependent var		0.189214
S.E. of regression	0.151562	Akaike info criterion		-0.865284
Sum squared resid	0.872903	Schwarz criterion		-0.739901
Log likelihood	20.73833	Durbin-Watson stat		1.971990

➤ **série de LOGPIBHR**

ADF Test Statistic	-2.699068	1% Critical Value*	-2.6196
		5% Critical Value	-1.9490
		10% Critical Value	-1.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGPIBHR,2)

Method: Least Squares

Date: 06/29/16 Time: 17:35

Sample(adjusted): 1974 2014

Included observations: 41 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGPIBHR(-1))	-0.465534	0.172480	-2.699068	0.0103
D(LOGPIBHR(-1),2)	-0.126589	0.158233	-0.800017	0.4287
D(LOGPIBHR(-2),2)	-0.013660	0.090868	-0.150328	0.8813
R-squared	0.271235	Mean dependent var	0.001148	
Adjusted R-squared	0.232879	S.D. dependent var	0.030798	
S.E. of regression	0.026974	Akaike info criterion	-4.317503	
Sum squared resid	0.027649	Schwarz criterion	-4.192120	
Log likelihood	91.50882	Durbin-Watson stat	1.854327	

➤ **Série de LOGCPOP**

ADF Test Statistic	-3.651342	1% Critical Value*	-2.6196
		5% Critical Value	-1.9490
		10% Critical Value	-1.6200

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGCPOP,3)

Method: Least Squares

Date: 06/29/16 Time: 17:26

Sample(adjusted): 1974 2014

Included observations: 41 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGCPOP(-1),2)	-0.912213	0.249830	-3.651342	0.0008
D(LOGCPOP(-1),3)	-0.248201	0.199622	-1.243351	0.2212
R-squared	0.558448	Mean dependent var	-0.001562	
Adjusted R-squared	0.547126	S.D. dependent var	0.035418	
S.E. of regression	0.023835	Akaike info criterion	-4.587777	
Sum squared resid	0.022156	Schwarz criterion	-4.504188	
Log likelihood	96.04944	Durbin-Watson stat	1.913092	

➤ **Série de LOGPOPA**

ADF Test Statistic	-3.402682	1% Critical Value*	-2.6168
		5% Critical Value	-1.9486
		10% Critical Value	-1.6198

*MacKinnon critical values for rejection of hypothesis of a unit root.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LOGPOPA,2)

Method: Least Squares

Date: 06/29/16 Time: 17:37

Sample(adjusted): 1972 2014

Included observations: 43 after adjusting endpoints

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LOGPOPA(-1))	-0.424615	0.124788	-3.402682	0.0015
R-squared	0.215207	Mean dependent var	-0.001535	
Adjusted R-squared	0.215207	S.D. dependent var	0.046012	
S.E. of regression	0.040761	Akaike info criterion	-3.539177	
Sum squared resid	0.069783	Schwarz criterion	-3.498219	
Log likelihood	77.09230	Durbin-Watson stat	2.579917	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1-1 : typologie des états du déséquilibre	22
Tableau N°2-1 : Evolution de l'offre d'emploi en Algérie (en million)	31
Tableau N°2-2 : évolution de l'emploi (en millier) par secteur d'activité (1966-2015)	33
Tableau N°2-3 : Evolution des taux de chômage par groupe d'âges	39
Tableau N°2-4 : Evolution et part de l'activité féminine (en millier)	41
Tableau N°2-5 : Répartition des pertes d'emplois selon le type d'entreprise et la branche d'activité	44
Tableau N°4-1 : Détermination de nombre de retard pour les différentes séries	68
Tableau N° 4-2 : Test de stationnarités sur les séries en niveau	68
Tableau N° 4-3 : La différenciation des différentes séries	69
Tableau N° 4-4 : résultats des différents modèles VAR(p)	70
Tableau N° 4-5 : Test de cointégration de la trace	70
Tableau N° 4-6 : Estimation du modèle VECM	71
Tableau N° 4-7 : Estimation de la relation de LT	74
Tableau N° 4-8 : Estimation de la relation de CT	75
Tableau N° 4-9: Test d'auto-corrélation des erreurs	76

LISTE DES FIGURES

Figure N°1-1 : Représentation graphique de l'offre de travail	14
Figure N°1-2 : Représentation graphique de la demande de travail	15
Figure N°1-3 : Le marché du travail selon les néoclassique	15
Figure N°2-1 : parts en % des secteurs public et privé dans l'emploi total de 1974 à 2015	32
Figure N°2-2 : Evolution du taux de chômage en Algérie de 1966 à 1985 (en %)	35
Figure N°2-3 : Evolution du taux de chômage en Algérie de 1986 à 2000 (en %)	36
Figure N°2-4 : Evolution de chômage en Algérie de 2001 à 2015 (en %)	37
Figure N°2-5 : Parts de la zone urbaine et rurale dans le chômage total(en %)	38
Figure N°2-6 : Evolution du taux de chômage (2010- 2015) par diplôme	40
Figure N° 4-1 : Evolution de la série annuelle du taux de chômage de 1970 à 2014	64
Figure N° 4-2 : Evolution de PIBHR de 1970 à 2014	65
Figure N° 4-3 : Evolution de la série annuelle de la croissance de la population de 1970 à 2014	66
Figure N° 4-4 : Evolution de la série annuelle de la population active de 1970 à 2014	67
Figure N° 4-5 : Disque de racine unitaire	75

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENT

DEDICACE

SOMMAIRE

ABREVIATION

INTRODUCTION GENERALE 01

CHAPITRE I : LE CHOMAGE CONCEPTS ESSENTIELS 04

SECTION 1 : CONCEPTS ESSENTIELS 04

1.1 Définitions 04

1.1.1 Définition du chômage 05

1.1.2 Définition du taux de chômage 07

1.1.3 Définition de l'emploi 07

1.1.4 Autres définitions 07

1.2 Les types de chômage 08

1.2.1 Le chômage dit mobilité 08

1.2.2 Le chômage conjoncturel 08

1.2.3 Le chômage structurel 08

1.2.4 Le chômage technologique 08

1.2.5 Le chômage saisonnier 09

1.2.6 Le chômage classique 09

1.2.7 Le chômage Keynésien 09

SECTION 2 : LES CAUSES ET CONSEQUENCES DU CHOMAGE

2.1 Les cause du chômage 10

2.1.1 Les causes économiques du chômage 10

2.1.2 Les causes liées aux imperfections du marché 10

2.2 Les conséquences du chômage 11

2.2.1 Les effets du chômage sur l'économie 11

2.2.1 Effets du chômage sur les chômeurs 11

SECTION 3 : LES ANALYSES THEORIQUES SUR LE CHOMAGE 12

3.1 Les théories traditionnelles du chômage 12

3.1.1 La théorie Néoclassique 13

3.1.2 La théorie Keynésienne	16
3.1.3 Le chômage chez les Marxistes	18
3.2 Quelques théories contemporaines du chômage	18
3.2.1 La théorie du Job search	18
3.2.2 La théorie des contrats implicites	19
3.2.3 La théorie du salaire d'efficience	19
3.2.4 La théorie (Insiders-Outsiders)	21
3.2.5 La théorie du déséquilibre	21
Conclusion	23
CHAPITRE II : ANALYSE QUANTITATIVE DES PRINCIPAUX DETERMINENTS DU CHOMAGE EN ALGERIE	
Introduction	24
SECTION 1 : BREF HISTORIQUE SUR L'ECONOMIE ALGERIENNE	24
1.1 Evolution de l'économie Algérienne	24
1.2 Les reformes essentiels de l'économie	27
1.2.1 Le secteur public	28
1.2.2 La privatisation des entreprises	28
1.2.3 Le secteur privé	28
1.2.4 L'agriculture	28
1.2.5 Le secteur monétaire et financier	28
1.2.6 Le marché du travail	29
1.2.7 Le commerce	30
SECTION 2 : L'EMPLOI ET LE CHOMAGE EN ALGERIE	30
2.1 Caractéristiques et évolution de l'emploi en Algérie	30
2.1.1 Evolution de l'offre d'emploi en Algérie	31
2.1.2 Evolution de l'emploi selon les secteurs juridiques	31
2.1.3 Répartition de l'emploi par secteur d'activité	33
2.2 Evolution et caractéristique du chômage en Algérie	34
2.2.1 Evolution du chômage en Algérie	34
2.2.2 Caractéristique du chômage en Algérie	37
SECTION 3 : LES DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE	41

3.1 La forte participation des femmes au marché du travail	42
3.2 Le facteur démographique	42
3.3 L'Inadéquation Formation Emploi	43
3.4 La réglementation contraignante du travail	43
3.5 L'incidence des chocs exogènes	43
Conclusion	44
CHAPITRE III : DISPOSITIFS DE PROMOTION D'EMPLOI ET DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE EN ALGERIE	
Introduction	45
SECTION 1 : LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LE CHOMAGE	45
1.1 Les mesures passives	45
a- Les transferts en liquides	45
b- L'incitation au retrait du marché de l'emploi	46
1.2 Mesures actives	47
1.2.1- l'insertion par l'emploi en CDD	47
a- L'emploi salarié d'initiative locale (ESIL)	47
b- Le contrat de pré-emploi (CPE)	48
c- L'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG)	48
d- Les travaux d'utilité publique à haute intensité en main-d'œuvre	49
e- L'expérience des grands travaux et du développement communautaire	49
1.2.2- les dispositifs d'aide à l'auto-emploi et la promotion de l'entrepreneuriat	49
a- Les coopératives de jeunes	50
b- La micro entreprise	50
c- Le microcrédit	51
d- Le dispositif en direction des chômeurs promoteurs âgés de 35 à 50ans	51
SECTION 2 : L'INTERMEDIATION SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI	51

2.1- l'agence nationale de l'emploi	52
2.2- la caisse nationale d'assurance chômage	52
2.3- l'agence de développement social	53
2.4- l'agence nationale du soutien à l'emploi des jeunes	53
2.5- l'agence nationale de gestion du microcrédit	53
2.6- les agences privées de placement	54
SECTION3 : LES LIMITES DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DE L'EMPLOI	54
3-1 La segmentation de l'activité d'intermédiation et la redondance des dispositifs	55
3-2 Le retour du chômage après le CDD	55
3-3 Le choix des secteurs d'activité	56
3-4 La faiblesse du suivi et de l'accompagnement des projets	56
3-5 La multiplicité des formalités administratives	56
3-6 Difficultés d'accès au financement	56
Conclusion	57
CHAPITRE IV : ETUDE ECONOMETRIQUE DES DETERMINANTS DU CHOMAGE EN ALGERIE	
Introduction	48
SECTION 1 : PRESENTATION DES INSTRUMENTS STATISTIQUES UTILISES	58
1-1 Etude de la stationnarité des variables	58
1.1.1 Série temporelle	58
1.1.2 La stationnarité des variables	58
a- processus aléatoire stationnaire	58
b- les processus aléatoires non stationnaires	59
1.1.3 Test de racine unitaire (test de DICKEY FULLER (1979))	60
1.2 La Cointégration et modèles à correction d'erreurs	61
1.2.1 la cointegration de Johansen	61
1.2.2 Présentation d'un modèle VECM	62
SECTION 02 : ETUDE EMPIRIQUE LE CAS DE L' ALGERIE (1970-2014)	63
2.1 Présentation et analyse des graphes des variables	63

2-1-1 Présentation des variables	63
2-1-2 Analyse des graphes	64
2-2 Etude de la stationnarité des séries	67
2-2-1 les séries en niveau	68
2-2-2 les séries	69
2.3 Test de cointégration avec plusieurs variables	69
2.3.1 Nombre de retards	69
2.3.2 Le test de Johansen (le test de la trace)	70
2.4 Estimation et validation du model VECM	71
2.4.1 Estimation du model	71
2.4.2 Validation du model	75
Conclusion	77
CONCLUSION GENERALE	78
Annexes	80
Bibliographie	88
Liste des figures	91
Liste des tableaux	92
Table des matières	93
Résumé	98

Résumé :

L'objectif de notre étude est de montrer les déterminants du chômage en Algérie à travers une étude économétrique. La cointegration de johansen montre l'existence de deux relations de cointegration. L'estimation de modèle VECM relève qu'à court terme le chômage est influencé par la PIB/ habitant, par la croissance démographique et la population active qui s'explique par la hausse des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. A long terme, il y a une corrélation négative entre le chômage et le PIB/habitant, une augmentation du PIB/habitant fait baisser le chômage.

Mots clés : chômage -marché du travail –déterminants –modèle -cointégration.

Abstract

The objective of our study is to show the determinants of unemployment in Algeria through an econometric study. The Johansen cointegration shows the existence of two cointegration relations. The VECM model estimate falls that in short term unemployment is influenced by the GDP /capita, by population growth and labor force, which explains the increase of job seekers in the labor market. In the long term, there is a negative correlation between unemployment and GDP / capita, a raise of GDP / capita lowers unemployment.

Keywords : unemployment -labor market -determinants -model -cointégration .

ملخص

الهدف من دراستنا هو إظهار محددات البطالة في الجزائر من خلال دراسة الاقتصاد القياسي . يظهر التكامل المشترك لجوهنسان وجود علاقتين من التكامل المشترك . تقدير نموذج VECM بين أنه تتأثر البطالة على المدى القصير من الناتج المحلي الإجمالي للفرد، نمو السكان والقوى العاملة و الذي يفسر من خلال الزيادة من الباحثين عن العمل في سوق العمل. على المدى الطويل، هناك علاقة عكسية بين البطالة والناتج المحلي الإجمالي للفرد، فزيادة الناتج المحلي الإجمالي للفرد يخفض البطالة.

الكلمات المفتاحية : البطال- سوق العمل- محددات- نموذج- التكامل المشترك.

CHAPITRE I : LE CHOMAGE CONCEPTS ESSENTIELS

CHAPITRE II :
ANALYSE
QUANTITATIVE DES
PRINCIPAUX
DETERMINANTS DU
CHOMAGE EN ALGERIE

CHAPITRE III :
DISPOSITIFS DE
PROMOTION D'EMPLOI
ET DE LUTTE CONTRE
LE CHOMAGE EN
ALGERIE

**CHAPITRE IV : ETUDE
ECONOMETRIQUE DES
DETERMINANTS DU
CHOMAGE EN ALGERIE**

INTRODUCTION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

ANNEXES

LISTE DES FIGURES

LISTE DES TABLEAUX

BIBLIOGRAPHIE

ABBREVIATIONS